Reflets

NOVEMBRE 2012 // numéro 65

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARTIGUES

MARTIGUES Au cœur de la République

VILLE/REPORTAGE // page 18

Intercommunalité
Le pôle de résistance

ÉVÉNEMENT // page 6

Logement
État des lieux

DOSSIER // page 32

L'enfant spectateur
Le cinéma, une expérience

PRENONS LE TEMPS // page 44

SOMMAIRE

REFLETS LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARTIGUES
MENSUEL
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
GABY CHARROUX
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
CATHY ANTON
MAQUETTE
VIRGINIE PALAZY
GESTION ADMINISTRATIVE
MICHÈLE SIMONETTI
© SERVICE COMMUNICATION
VILLE DE MARTIGUES – B.P. 60101
13692 MARTIGUES CEDEX – Tél : 04 42 44 34 92
Tous droits de reproduction réservés,
sauf autorisation expresse du directeur
de la publication.

CONCEPTION
MARTIGUES COMMUNICATION SA
LE BATEAU BLANC BT C – CH. DE PARADIS
B.P. 10158 – 13694 MARTIGUES CEDEX
Tél : 04 42 41 36 00 fax : 04 42 41 36 05
reflets@martiguescom.com
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
THIERRY DEBARD
RÉDACTEUR EN CHEF
DIDIER GESUALDI
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
MICHEL MAISONNEUVE
RÉDACTION
SOAZIC ANDRÉ,
CAROLINE LIPS,
GWLADYS SAUCEROTTE
PHOTOGRAPHES
FRANÇOIS DÉLÉNA,
FRÉDÉRIC MUNOS
PUBLICITÉ MARTIGUES COMMUNICATION
RÉGIE PUBLICITAIRE Tél : 04 42 41 36 00
MONTAGE PUBLICITÉS FRANÇOISE BOREL
IMPRESSION IMPRIMERIE CCI
13342 MARSEILLE CX 15 / Tél : 04 91 03 18 30
DÉPOT LÉGAL ISSN 0981-3195
Ce numéro a été tiré à 23 500 exemplaires

En couverture :
© François Déléna

ÉVÉNEMENT
4

RÉNOVATION Au chevet du viaduc **VOUS** Julie // Carine **SOCIÉTÉ** Les salariés des TPE aux urnes **DITES-NOUS** Jean-Luc Charlemagne **VOUS** Françoise // Mina **SOLIDARITÉ** Nouvelle opération brioches **SÉCURITÉ** Cellule de veille, ça fonctionne ! **ANIMATION** Du nouveau pour les jeunes **TRIBUNES CHANTIERS** Gestion des déchets **REPORTAGES DÉPUTÉ** Au cœur de la République **FORMATION** Construire son parcours **MARTIGUES AU CŒUR DU SPORT** Une toute nouvelle course

VILLE
VIVRE ENSEMBLE
8

QUARTIERS
AU QUOTIDIEN
24

JONQUIÈRES EST PPRT : on est loin d'un accord **L'ÎLE** Des livres en gage de solidarité // La pointe Sant Crist s'est endormie… **HÔTEL DE VILLE** Le trafic en question **MAS-DE-POUANE** Encombrants et stationnement // « Ori » comme origine **VALLONS** Le quartier entame sa transformation **INTER-QUARTIERS** Vous avez la parole // À Bargemont, on apprend l'économie d'énergie **LE COURS EN TEMPS RÉEL** Que va-t-il se passer ce mois-ci ?

© F.D.

DOSSIER
HABITAT
32

PRENONS LE TEMPS
38

HISTOIRE Tinettes Aux toilettes d'antan **GROS PLAN** Du côté de chez Proust… **RENCONTRE** Albert Girard Les vacances d'un « serviteur » **RUBRIQUE** L'enfant spectateur Le cinéma, une expérience **PORTFOLIO** Engagement Les assoc' à l'honneur

© F.M.

© F.M.

AGENDA
48

AGENDA « Résonances » **// CALENDRIER //PERMANENCES // ÉTAT CIVIL**

ÉVÉNEMENT

SOUS LA JUPE DU VIADUC

Image spectaculaire réalisée lors d'une visite de chantier. Le viaduc de l'A55 est depuis janvier dernier en pleine phase de rénovation. Pour ses quarante ans, l'ouvrage ne fera plus son âge

© François Déléna

LA CHRONIQUE DE GABY CHARROUX

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE CONTRE MÉTROPOLE

Député-maire de Martigues

« Projet de Métropole marseillaise, avenir des centres de santé mutualistes ou encore poursuite sur pratiquement les mêmes bases du PPRT de la raffinerie Total, les dossiers pouvant être lourds de conséquences pour notre territoire ne manquent pas en cette fin d'année 2012.

Lundi 22 octobre dernier nous étions plus de 400 à participer à la réunion publique organisée pour débattre et échanger sur le projet de métropole souhaité par le gouvernement pour répondre aux maux qui touchent Marseille et les Marseillais. Nous n'allons pas attendre que la loi nous impose cette structure tentaculaire qui porterait, après la suppression de la taxe professionnelle, un nouveau coup dur à notre autonomie de gestion et à notre liberté de décision. Depuis début septembre je multiplie les rencontres avec les représentants de l'État et avec les autres présidents des intercommunalités du département. Contrairement à ce que certains se plaisent à laisser entendre, le projet de Pôle de coopérations baptisé *Provence13* et qui est en préparation depuis de nombreux mois, n'a pas pour ambition « huit contre un » mais bien au contraire « tous réunis » pour l'intérêt général dans le respect de la spécificité de chacun. Il y a urgence à sortir Marseille de ses difficultés mais certainement pas au détriment de ses voisins. Lors de mes différents entretiens – avec Jean-Marc Ayrault 1er Ministre, Marylise Lebranchu ministre de la décentralisation et Laurent Théry préfet délégué en charge du projet de métropole – mon message est toujours resté le même : « *Non à la métropole* », « *Oui à un engagement de l'État pour aider Marseille* » et « *Oui au droit à l'expérimentation du Pôle de coopérations* » pour avancer tous ensemble sur les dossiers prioritaires.

Votre présence, très importante, lors cette réunion publique, me conforte à poursuivre dans cette direction et elle est une nouvelle fois la preuve de votre attachement à la démocratie. La participation citoyenne est essentielle. Que ce soit pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie au sein de nos conseils de quartier qui auront 30 ans en 2013 ou au cœur des batailles à mener pour peser contre des décisions qui peuvent être injustes ou irresponsables. Injustes comme une intégration forcée dans la métropole marseillaise ou comme la participation des riverains pour protéger leurs maisons dans le cadre du PPRT de Total. Décision irresponsable si les centres de santé venaient à disparaître. Et comme je l'ai toujours fait, je porterai avec vous ces dossiers. C'est votre territoire… Vous avez le droit à la parole. »

INTERCOMMUNALITÉ

Le gouvernement devra arbitrer dans un dossier qui oppose l'agglomération marseillaise au reste des intercommunalités du département. Pôle de coopérations ou métropole ? Un front commun s'est créé

© Frédéric Munos

La population et les élus se sont rencontrés au cours d'une grande assemblée, le lundi 22 octobre. La démocratie de proximité ne doit pas rester un vain mot.

SUR LE VIF

« *En-dehors de pétitionner, de faire ce qu'on a toujours fait quand on veut s'opposer à quelque chose, est-ce que légalement on peut refuser cette métropole ?* »
« *Que ferons-nous si nous sommes contraints de passer par la métropole plutôt que par le pôle métropolitain ?* » Les questions posées par l'assistance en réunion publique le 22 octobre à Martigues traduisent l'inquiétude des habitants de la Capm.

Le pôle de résistance

Ils se seront beaucoup cotoyés, en ce début d'automne, les présidents de huit intercommunalités des Bouches-du-Rhône, sur les neuf que compte le département !
D'Arles le 7 septembre à Salon-de-Provence le 1er octobre, en passant par Saint-Rémy-de-Provence et Aubagne, de nombreuses réunions ont été organisées pour contrer la volonté gouvernementale d'englober le département dans une seule entité, la « *métropole marseillaise* ». Une volonté qui a résisté au changement de majorité à la tête de l'État. Et à laquelle les huit communautés d'agglomération proposent une alternative : la création d'une structure plus souple, basée sur la coopération volontaire dans les domaines du transport et du développement économique, par exemple, et désormais baptisée « *Pôle de coopérations Provence 13* ». Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales instituant le concept de « *métropole* » en 2010, la vigueur de l'opposition des présidents des intercommunalités des Bouches-du-Rhône, à l'exception de celle de Marseille, ne faiblit pas, quelle que soit leur couleur politique. Ils se refusent à donner les clés de leur territoire à une structure tentaculaire relativement éloignée. Seul Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole, a changé d'avis depuis l'arrivée au pouvoir de François Hollande et surtout la visite de Jean-Marc Ayrault.
Le Premier ministre, venu au chevet de la cité phocéenne, théâtre de violences et dont une bonne partie de la population souffre de pauvreté, a lui aussi plaidé en faveur d'une métropole englobant tout le département.
Le dialogue s'est, depuis, ouvert avec le Premier ministre mais Eugène Caselli campe sur ses positions, seul contre huit : « *Mes positions ne sont pas effectivement les mêmes mais je représente une communauté urbaine qui compte 50 % de la population dont on parle, donc ce n'est pas huit contre un* » déclarait à Saint-Rémy-de-Provence le président de MPM. « *Je crois qu'il se trompe*, rétorque Gaby Charroux. *Eugène Caselli devrait d'abord se demander quelle solidarité existe à l'intérieur de la Cum*

pour les Marseillais qui sont en difficulté concernant la sécurité, l'emploi et le logement, et quelle solidarité y a-t-il dans Marseille même, entre une ville au sud et une ville au nord ? Moi je pose la question ».
Car c'est bien de solidarité au sein du territoire que parlent gouvernement et nombre d'élus marseillais pour justifier cette intégration des intercommunalités au sein de la métropole. Une solidarité que les opposants préfèreraient voir prise en charge par l'État. Ils continuent donc à tracer leur chemin vers la création du *Pôle de coopérations Provence 13* : tout au long du mois d'octobre, chaque intercommunalité a voté les délibérations autorisant sa mise en place.
Frédéric Vigouroux, maire socialiste de Miramas, lors de ce vote au SAN Ouest-Provence a réaffirmé le bien-fondé de cette décision : « *Nous avons une volonté, celle de l'autonomie et de l'autodétermination des villes, car la commune reste un élément central de la démocratie de proximité.* »
Et au député-maire de Martigues d'enfoncer le clou : « *Une autonomie qui est d'ailleurs au fondement de la République, la libre administration des communes est inscrite dans la Constitution, et on y tient* ». Des arguments en faveur du *Pôle de coopérations* qui permet aux maires, au contraire de la métropole, de garder la maîtrise des terrains communaux, des finances municipales et du logement social pour y installer leurs habitants.
Pour peser un peu plus dans le débat, la Capm a lancé le 15 octobre une campagne d'information, par voie de presse, d'affichage et de réunions publiques, afin d'expliquer les enjeux à la population et bénéficier de son soutien. // **FABIENNE VERPALEN**

© Frédéric Munos

Les élus locaux souhaitent créer un Pôle de coopérations Provence 13. Enjeu : l'autonomie des communes.

© Frédéric Munos

© Frédéric Munos

Une solidarité qui devrait être fondée sur la réalité des territoires existants.

MAIS AUSSI

À suivre

- Le député-maire de Martigues a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale un projet de loi qui prévoit de consulter la population par référendum à chaque fois que sera envisagée une modification des territoires et de leur organisation.
- Les huit communautés de communes opposées à la création d'une métropole sont : le Pays d'Aix, l'Agglopole Provence, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Arles Crau Camargue Montagnette, le Pays de Martigues, Rhône Alpilles Durance et Vallée des Baux Alpilles.

VILLE
VIVRE ENSEMBLE

Rénovation Au chevet du viaduc page 9 **Portraits** Julie et Carine page 10 **Société** Les salariés des TPE aux urnes page 10 **Dites-nous** Jean-Luc Charlemagne page 11 **Portraits** Françoise et Mina page 12 **Solidarité** Nouvelle opération brioches page 12 **Sécurité** Cellule de veille, ça fonctionne ! 13 **Animation** Du nouveau pour les jeunes page 14 **Tribunes** page 15 **Chantiers** Gestion des déchets page 16 **Reportages Député** Au cœur de la République page 18 **Formation** Construire son parcours page 20 **Martigues au cœur du sport** Une toute nouvelle course page 22

Le salon de l'auto accélère

La 27e édition du salon de l'automobile a attiré 8 106 visiteurs sous La Halle, c'est mieux que l'année dernière ! Côté véhicules neufs, 163 ont été vendus contre 70 pour les occasions

© François Déléna

Rénovation
AU CHEVET DU VIADUC

Dix mois après le début d'un chantier colossal qui va durer plus de quatre ans, quel est le bilan d'étape des travaux de rénovation du viaduc ? Retour sur cet entretien microchirurgical où tout se déroule… sous le tablier

En janvier dernier, le viaduc entrait dans la première phase d'une rénovation qui devrait durer plus de quatre ans. Renforcement du béton et du dispositif anti-sismique dans le sens Marseille-Fos, après dix mois de travaux, comment progresse le chantier ? « *Assez bien* », répond Mikaël Pizzo, chef de projet au service d'ingénierie routière à la Direction des routes Méditerranée (Dirmed). « *C'est un chantier qui se fait à l'avancement, de pile en pile. On est parti du côté sud et on avance vers le côté nord. On arrive actuellement sur les piles centrales* », détaille-t-il.

Après quarante ans d'existence, l'ouvrage a pris quelques rides. Fissuré sur certaines sections, il subit les affres du temps, mais aussi de son environnement marin et de sa proximité avec les industries pétrochimiques. « *Pour son âge, il n'est pas en si mauvais état que ça*, relativise l'ingénieur. *C'est de la microchirurgie sur du béton*, poursuit-il. *On comble des fissures en y introduisant de la résine très dure pour lui rendre toute sa cohésion.* » Autre technique utilisée : la pose de câbles pour recomprimer l'intégralité du tablier. En parallèle, le dispositif anti-sismique est renforcé dans cette première phase.

© François Déléna

Chantier invisible

Si le chantier progresse bien, pourquoi, de l'extérieur, a-t-on l'impression de ne jamais voir la vingtaine d'ouvriers travaillant sur le pont ? « *Tout se passe en sous-face, sous le tablier*, explique Mikaël Pizzo. *Dessus on ne voit que les moyens d'accès. Et pour éviter les chutes d'objets ou les éclats de béton, on a obligé l'entreprise à tout confiner.* »

Un chantier particulier, difficile à mettre en place. Ce qui explique que le basculement des travaux du même type (renforcement du béton et du dispositif anti-sismique), de l'autre côté du pont dans le sens Fos-Marseille ne commencera pas avant la fin du premier semestre 2013, au lieu du début de l'année 2013 comme cela avait été annoncé dans le calendrier prévisionnel.

D'ici là, la Ville souhaite réactiver la cellule de veille mise en place dans les premiers mois de chantier. Un dispositif réunissant tous les acteurs concernés (Dirmed, différents services de la municipalité, police, secours…) qui a permis de réduire l'accidentologie sur le viaduc.

« *De février à la fin du mois de mai, nous avons enregistré une moyenne de 1,4 accident par semaine*, détaille Vincent Cuzumano, responsable du Centre d'intervention et de gestion du trafic à la Dirmed. *En analysant la situation, on s'est rendu compte que les voies, telles qu'elles avaient tracées, obligeaient les poids lourds qui roulaient vers Fos à se rabattre sur la droite.* » Modification de trajectoire au niveau de l'échangeur n° 13 et de signalétique, aujourd'hui, les camions ne sont plus contraints à changer de voie à l'entrée du viaduc. Depuis, la moyenne des accidents hebdomadaires est tombée à 0,4.

// **CAROLINE LIPS**

© François Déléna

© François Déléna

Julie Rippert
En haut de l'affiche

Actuellement à l'affiche de la pièce de théâtre « *À l'envers* », Julie Rippert est une habituée des planches. En effet, la jeune Martégale de 31 ans a une sacrée expérience à son actif.
« *Homme/Femme mode d'emploi* », « *Arrête de pleurer Pénélope 1 et 2* », sont autant de pièces célèbres dans lesquelles elle a tenu le premier rôle. Ses armes, c'est dans la salle de danse de la Maison Eugénie Cotton qu'elle les a faites. « *J'avais 6 ans, et je me souviens surtout du plaisir que cela me procurait d'être sur scène.* » Ensuite, direction les cours de théâtre de la MJC et ceux du théâtre du Merlan. « *Puis je suis entrée à l'école professionnelle d'acteurs de Marseille et j'ai créé ma compagnie.* » Avec laquelle, elle monte deux spectacle au succès certain. Mais la consécration arrive réellement avec « *Arrête de pleurer Pénélope* » en 2008. « *Les salles ne désemplissaient pas. Les projets se sont enchaînés à tel point que j'ai dû monter m'installer à Paris.* »
L'acclimatation au sein de la capitale n'est pas évidente pour cette enfant du sud, mais la vie y est tout de même agréable. « *Aujourd'hui, j'ai un vrai amour pour la comédie. Au début cela me vexait lorsque l'on me disait que j'étais comique. Mais lorsque l'on arrive à faire rire un public, c'est magique.* » Pleinement épanouie dans sa profession de comédienne, Julie Rippert est de plus en plus titillée par le cinéma, même si elle reconnaît : « *Que c'est un milieu très différent. Pour percer, il faut passer beaucoup de castings, ne pas hésiter à contacter et recontacter les gens. Il faudrait vraiment que je m'y mette.* » // G.S.

©Frédéric Munos

Carine De Pascale
Engagée dans son quartier

En 2004, les habitants de la cité du Canal, à Paradis Saint-Roch, avaient de nombreux problèmes avec leur bailleur, la Semivim : « *Tant en ce qui concerne le chauffage, la plomberie, que les régularisations de charges, nous cherchions à avoir un interlocuteur et nous n'y parvenions pas. C'est là qu'est née l'idée de créer une Amicale des locataires, ce qui s'est concrétisé par la suite, quand il y a eu un incident dans le quartier et que la mobilisation est montée d'un cran.* »
Une quarantaine de personnes a alors adhéré à l'association et Carine De Pascale en a tout de suite été la présidente. Et quand cette jeune femme s'atèle à une tâche, elle va jusqu'au bout : « *Nous avons réussi à obtenir ce qu'on demandait au bailleur, et j'ai continué à remplir cette fonction.* » Monitrice d'auto-école, aimant le sport (le cyclisme en particulier), et le contact avec les gens, Carine reste engagée aujourd'hui, et pense que l'existence de cette Amicale a permis non seulement aux locataires d'être plus respectés, mais aussi d'établir entre eux des liens plus chaleureux. // M.M.

Société
LES SALARIÉS DES TPE AUX URNES

Les employés des très petites entreprises sont appelés à voter pour une représentation syndicale : une première

© Frédéric Munos

Sur le territoire de la Capm, on compte 4600 très petites entreprises.

C'est un nouveau droit pour plus de 4,5 millions de salariés appartenant aux TPE, les très petites entreprises, et pour les employés à domicile. À la fin novembre, ces derniers seront appelés à voter, pour la première fois, pour un syndicat qui les représentera. Sur le territoire de la Communauté du Pays de Martigues on dénombre plus de 4 600 entreprises dans des secteurs aussi variés que l'agriculture et la pêche, l'industrie, ou le commerce et les services. Ce nouveau scrutin s'inscrit dans le cadre de la réforme de la représentativité syndicale dont la loi date de 2008. Grâce à ce vote, les salariés des TPE et les employés à domicile pourront donner du poids à un syndicat et à son programme, même s'il n'éliront pas directement de délégués syndicaux. « *C'est un scrutin d'importance,* analyse Yann Manneval, secrétaire général de l'Union locale CGT de Martigues. *Pour la première fois, les salariés des TPE ont la parole. On sait qu'en général dans ce type d'entreprises et sociétés, les salaires sont souvent bas et les conditions de travail moins bonnes. La précarité peut y être importante avec pas mal de personnes en contrat à durée déterminée. C'est un vote important pour ces salariés, mais aussi pour les autres, car on va ensuite additionner toutes les voix issues de l'ensemble des scrutins professionnels.* »
C'est en effet de poids et de représentativité dont il est question avec ces nouvelles élections.

Report des élections prud'homales

L'objectif pour les organisations syndicales reste de participer et peser sur l'élaboration des conventions collectives qui déterminent le temps de travail, la rémunération, la formation, et la durée des congés. Les syndicats, on le rappelle, sont également partie prenante dans la gestion de nombreux organismes (sécurité sociale, assurance chômage et organismes paritaires).
Pour pouvoir voter pour la première fois, les salariés des très petites entreprises et les employés à domicile, quelle que soit leur nationalité,

doivent remplir trois conditions : avoir 16 ans révolus le premier jour du vote, avoir été employé en décembre 2011 et être inscrit sur les listes électorales du scrutin.
Le vote va s'étaler du 28 novembre au 12 décembre. Ce nouveau type de participation des salariés a conduit au report du prochain scrutin pour élire les conseillers prud'homaux.
Le gouvernement a en effet estimé qu'il fallait éviter une démobilisation de l'électorat et une baisse de la participation. On le sait, des élections municipales, territoriales et européennes sont déjà programmées au cours du premier semestre de l'année 2014. En conséquence, le mandat des conseillers prud'homaux a été prolongé. Les prochaines élections devront se tenir avant le 31 décembre 2015, sans plus de détails pour le moment. Le Conseil des prud'hommes de Martigues, qui juge les litiges du travail sur l'étang de Berre, compte plus d'une soixantaine de membres élus par les salariés et les employeurs.

// DIDIER GESUALDI

Pour plus d'informations, un site internet dédié à l'élection est accessible sur : www.electiontpe.travail.gouv.fr www.maritima.info

© Frédéric Munos

vite dit

© F.D.

La fête à la châtaigne !

La semaine des seniors en fête s'est achevée fin octobre par un rendez-vous gastronomique place des Aires dans Ferrières. L'occasion pour petits et grands gourmants de déguster ce fruit de saison. C'est vrai que l'automne a quelquefois du bon !

© F.D.

Union à La Halle

Une nouvelle édition du salon du mariage s'est tenue mi-octobre sous La Halle de Martigues, l'occasion de grandes déclarations d'amour pour les nombreux visiteurs. Locations de salle, traiteurs, tenues à trouver, le mariage est quelquefois une véritable course contre la montre...

© F.M.

Tiens bon la barre !

Les amateurs de plaisance à voile et à moteur se sont donnés rendez-vous à Martigues pour le traditionnel Salon nautique début octobre. La manifestation est une des rares de ce type dans la région. Dix-neuf bateaux ont été achetés sur place.

Dites-nous...

JEAN-LUC CHARLEMAGNE

Président de l'association « Accès à un nouveau souffle PACA »

Propos recueillis par Gwladys Saucerotte

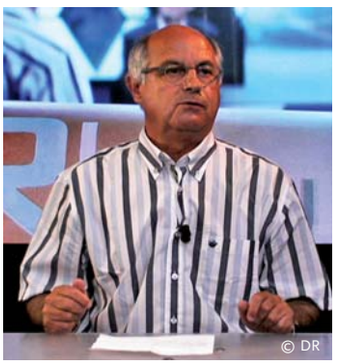
© DR

Mardi 13 novembre, c'est la journée mondiale de la BPCO (Broncho-pneumopathie chronique obstructive). Qu'est-ce que c'est ?

Nous organisons à Martigues une conférence sur cette maladie qui est la 3e cause de décès en France. Il s'agit d'un ensemble de maladies respiratoires chroniques lentement progressives qui se caractérisent par de la toux, de l'expectoration, et de la dyspnée (difficulté pour respirer). Seront présents le professeur Pascal Chanez qui gère la plateforme ambulatoire de pneumologie de l'hôpital nord et le docteur Claude Simonian, chef du service pneumologie de l'hôpital de Martigues. Les Martégaux pourront alors poser toutes les questions qu'ils veulent. Ils sont d'autant plus concernés qu'il existe deux types de BPCO. Celle liée au tabagisme et celle dite industrielle (usines, automobiles...). Beaucoup de personne méconnaissent ces problèmes de souffle.

C'est donc pour sensibiliser le public à cette maladie qu'est née votre association ANS PACA ?

En effet, cette association s'adresse à toutes les personnes souffrant d'une affection respiratoire reconnue. Notre objectif est de proposer une réhabilitation cardio-respiratoire. Cela prend la forme d'activités physiques adaptées à chacun, sous réserve d'un avis médical certifié. C'est aussi un espace de rencontre et de lien social. Chaque sortie est généralement corrélée à un projet culturel. Nous avons déjà une centaine de membres et la plupart sont du pourtour de l'étang de Berre.

Maladie respiratoire et sport sont donc compatibles ?

Arrêter le sport quand on n'a plus de souffle c'est l'erreur que font beaucoup de malades. Au contraire. La BPCO s'aggrave si l'on arrête le sport. Il faut que chacun aille à son rythme.
Au sein de l'association nous proposons de la marche, de la course avec électrocardiogramme et divers exercices d'entretien musculaire. On observe également la progression de la maladie. Lorsque l'on est atteint de la BPCO, comme c'est mon cas, on peut tout faire, mais différemment. Il faut simplement apprendre à respirer, à gérer son rythme cardiaque.

PRATIQUE

Conférence sur la BPCO, le mardi 13 novembre à 18 h en salle des Conférences de l'Hôtel de Ville. Association ANS PACA : 06 24 64 77 46

© Frédéric Munos

Françoise Mingot-Tauran
Femme plurielle

Définir Françoise Mingot-Tauran est un casse-tête. Dire qu'elle a plusieurs casquettes est un euphémisme. Tantôt chanteuse, tantôt parolière, compositrice et même créatrice d'une maison d'édition… Toujours fidèle à ses idées d'égalité et de justice, elle se jette dans les projets les plus fous comme la réédition clandestine d'un ouvrage du XIX[e] siècle : « *Émancipation de la femme* » de Clémentine de Como : « *Nous avons emprunté cet ouvrage en Italie. On l'a débroché et re-relié à l'identique, travaillé les pages et ré imprimé le livre. Cette femme est l'une des premières grandes féministes. C'est comme une grande sœur pour moi.* » De sa maison d'édition Wallada est née la collection tzigane dont le premier livre fut consacré au camp d'internement pour Gitans pendant la guerre : « *Des barbelés que découvre l'histoire* » - « *Les circonstances de la vie ont fait que je me suis tournée vers l'univers tzigane, manouche, rom et leur tradition orale.* » Depuis quatre ans, elle s'est lancée dans la chanson et écrit, chaque jour, des textes inspirés par l'actualité : « *C'était mon rêve. J'ai fait mon premier radio-crochet à sept ans. La vie m'a éloignée du chant, mais je n'ai jamais cessé d'écrire* ». Depuis, elle se produit sur des scènes ouvertes, des cafés-théâtres, a écrit près de cent cinquante chansons et publié deux CD. Qu'elles soient coquines « *P'tit minou* », sociales « *Femmes de l'ombre* », ou bien politiques, les chansons de Fan Fan, tel est son nom de scène, ont : « *Une fonction sociale d'éveilleuse de conscience.* » // S.A. – **www.wallada.fr**

© Frédéric Munos

Mina Venec
Dans toutes les langues

Elle donne tous les mardis, des leçons d'anglais à la Maison de quartier de Saint-Julien. Mais attention, ces cours-là n'ont rien de très scolaire. « *C'est surtout de la conversation. Parce que c'est comme ça que l'on apprend le mieux. Et surtout que l'on apprend l'anglais courant.* » Une langue, que cette marocaine d'origine a appris sur les banc de la fac mais aussi aux États-Unis où elle a vécu et à Londres. « *Je suis restée trois ans aux USA parce que mon mari était en expatriation. Avec lui, nous avons parcouru le pays. Nous ne sommes pas rentrés en France.* » De retour à Martigues, c'est donc tout naturellement qu'elle met ses connaissances au service des autres. Seulement, l'anglais n'est pas la seule corde de l'arc de Mina. La jeune femme possède également un DEA (diplôme d'études approfondies) en langue orientale. C'est l'arabe qu'elle enseigne aux adhérents de l'UMTL. « *Il y a beaucoup d'idées reçues sur cette langue. Mais en réalité elle n'est pas si difficile que l'on pense. C'est une langue logique. Je pense que c'est même plus facile que l'espagnol.* » langue qu'elle pratique également, tout comme le persan et le turc. « *Apprendre aux autres ces langues, c'est aussi rencontrer du monde. C'est très enrichissant et très convivial. Enseigner l'anglais me plait beaucoup, mais je dois bien avouer que l'arabe est plus gratifiant. Parce que les progrès sont plus impressionnants. L'anglais, tout le monde le parle un peu.* » // G.S.

Solidarité
NOUVELLE OPÉRATION BRIOCHES

La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos a mené du 8 au 14 octobre sa traditionnelle et nécessaire « opération brioches »

© Frédéric Munos

« *Cinq euros, ce n'est pas très cher, et puis des brioches, on en a toujours besoin.* » Généreuse et solidaire, cette cliente de l'hypermarché martégal repart avec deux viennoiseries de la Chrysalide, achetées auprès des bénévoles mobilisés pour cette nouvelle opération. Certains sont postés à l'entrée des grandes surfaces, d'autres devant les écoles. Tous bien accueillis par la population. « *C'est une modeste participation* » concède une autre donatrice. Modeste, mais indispensable à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées mentales. C'est toute la mission de la Chrysalide, créée par des parents concernés, qui développe et gère des établissements ou services spécialisés. L'association a ainsi fait construire, à Istres, un institut médical spécialisé et un ESAT (Établissement et service d'aide par le travail), un autre à Port-de-Bouc, ou encore le Foyer d'Entressen dont la réhabilitation et l'extension sont en cours. Mais tous ces projets coûtent cher. « *Très cher même !* insiste Francis Colinmaire, membre de la Chrysalide et responsable de l'opération brioches à Martigues. *L'équipement médical est coûteux, les normes de sécurité très contraignantes, les fonds nécessaires sont donc très importants pour construire et faire fonctionner un établissement.* »

D'où l'importance de ces opérations menées chaque année. « *Un apport non négligeable pour nos projets*, précise Francis Colinmaire. *D'autant que la demande des familles de personnes handicapées est forte.* »

Heureusement, l'association peut compter sur la générosité de donateurs toujours aussi nombreux malgré la crise. La preuve à l'entrée de l'hypermarché martégal : après une heure de distribution, il n'y avait plus une brioche dans les cartons !

// **MARION PISCIONE**

vite dit

Journée portes ouvertes à la Capm

Le service Santé handicap organise une journée portes ouvertes le 16 novembre, de 13 h 30 à 16 h 30 à l'Hôtel d'agglomération (au rond-point de l'Hôtel de Ville). Cap emploi, le Sameth 13, Isatis, l'AFPJR, l'AFTC 13 et la MDPH seront présents pour accueillir et informer les personnes en situation de handicap sur leurs droits et les orientations à prendre.

Sécurité

CELLULE DE VEILLE, ÇA FONCTIONNE !

Le bilan de ce dispositif estival de sécurité publique a été tiré, et il est positif. Mais la vigilance reste de mise

Symptomatique, mais révélateur… La lutte contre les feux de barbecue sauvages, contre lesquels la cellule de veille du littoral était partie en croisade il y a quelques années, a porté ses fruits. Seuls huit ont été recensés cet été. Un cocktail de prévention, dissuasion, répression qui semble fonctionner. « *Il y a eu des améliorations sur beaucoup de points* », résume Antonin Brest, élu chargé de superviser ce dispositif estival.

Mise en place en 2003, la cellule de veille du littoral répond à un objectif : trouver rapidement des solutions aux problématiques rencontrées par les vacanciers et les habitants de La Couronne-Carro et des Laurons, population multipliée par trois en été. Dégradations de biens, nuisances sonores, stationnement anarchique, incendies ou encore navigation…

Les 21 acteurs de la cellule (services municipaux, police, gendarmerie, comité communal de feux de forêt…) se sont réunis une fois par semaine, entre le 12 avril et le 3 septembre. Outre les traditionnels départs de feu, le plus important en août au niveau de la plage de Sainte-Croix, et la lutte contre le stationnement sauvage, certains phénomènes nouveaux ont été décelés. « *Beaucoup de bateaux ont mouillé dans les calanques, à proximité des zones de baignade, causant des pollutions ponctuelles*, souligne Antonin Brest. *Nous allons voir avec les services de l'État pour reculer ces sites de mouillage voire les interdire à Bonnieu, Carro et au Verdon.* »

© Frédéric Munos

Un nouveau chantier pour la cellule de veille l'an prochain.

Il faudra aussi solutionner la question des camping-caristes qui occupent leur emplacement plus de 72 heures, ou encore celle des promeneurs dans les massifs forestiers lorsque l'accès y est réglementé. Sans oublier le serpent de mer du stationnement : « *On constate qu'il y a encore des embouteillages aux abords des plages et des véhicules qui se garent sur les voies d'accès réservées aux secours*, détaille Thierry Dahman, directeur de la sécurité publique à Martigues. *Il va falloir être plus vigilant sur les arrêtés municipaux l'année prochaine.* » // **CAROLINE LIPS**

vite dit

Viva Carmen

Le samedi 10 novembre, le Chœur *Amadeus*, mené par Mireille Abram Bonhomme présente au théâtre des Salins le spectacle *Viva Carmen* d'après l'œuvre de Bizet. Le prix d'entrée est fixé à 20 euros.
Les bénéfices seront reversés à l'association La Chrysalide qui œuvre en faveur des personnes en situation de handicap.
Renseignements : **04 42 49 02 01**

Animation

DU NOUVEAU POUR LES JEUNES

Des actions visant à plus d'écoute sont mises en place tout au long de l'année

© Frédéric Munos

Cette année, le service jeunesse lance deux nouvelles initiatives à destination des jeunes Martégaux. La première prend la forme de permanences à la Maison de l'emploi, un mercredi sur deux depuis le 10 octobre. « *C'est sans rendez-vous*, précise Sébastien Machu, animateur du service jeunesse. *J'accueille les jeunes qui ont besoin d'aide, de conseils. Il s'agit d'un moment de discussion et d'échange sur des projets, des envies, des besoins. Ce peut être par exemple des étudiants qui ont un projet humanitaire et qui ne savent pas comment faire. Ce sera un lieu de centralisation des informations et des possibilités.* »

À partir du 7 novembre, une autre permanence sera mise en place à la médiathèque. Celle-ci vise à faire évoluer le blog « *Si t'es jeune… Cité jeune* » réalisé par les participants du stage Média Jeunes. « *Nous voulons vraiment mettre le jeune au cœur de nos préoccupations et au cœur de l'action*, explique Linda Bouchicha, adjointe déléguée à la jeunesse. *C'est pourquoi nous avons mis en place le Conseil des jeunes citoyens qui leur donne la parole, leur demande leur avis sur la cité. C'est aussi pour cette raison, que cette année à Martigues, le mois de mai sera celui de la jeunesse.* »

Avec, entre autres, le Salon des jeunes et ses nombreux stands et le bal de promotion rebaptisé bal des jeunes citoyens. Enfin le service jeunesse a également rappelé le partenariat existant entre la municipalité et Cartreize. Les apprentis et étudiants de moins de 26 ans, scolarisés en dehors de la commune, peuvent bénéficier de la gratuité des transports en car. La municipalité prend en charge les abonnements mensuels, trimestriels et annuels. Les dossiers d'inscriptions sont recevables jusqu'au 30 novembre.

// GWLADYS SAUCEROTTE

Pour tous renseignements : 04 42 41 63 77

vite dit

© DR

Quechua au cœur

Une nouvelle association est née à Martigues : elle se nomme « Kausay Ñan », ce qui signifie « *Chemin de vie* » en quechua. Sa présidente, Pauline Siccardi, a fait un doctorat sur une région particulière de l'Équateur, l'Imbabura : « *Nous sommes 4 fondateurs, 3 font des études d'espagnol et le quatrième est Équatorien. Nous voulons aider une communauté, celle des Jatun Rumi qui vit dans les Andes, à 3 500 m d'altitude. Il s'agit de trouver des fonds pour les aider à construire une école.* »

Tél : 06 75 56 72 61.
kausay.nan@gmail.com

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
ROC-ECLERC FAILLA

PARCE QUE
LA VIE EST DÉJÀ
ASSEZ CHÈRE !

Un professionnel à votre écoute
Des prix justes
La qualité au service des familles

permanences
24 h /24 • 7 j/7
Martigues HP 0813143 - Port-de-Bouc HP 081399

04 42 80 48 84
Bd du 14-Juillet • Martigues

04 42 40 12 32
RN 568 • Port-de-Bouc

Tribunes

Les textes de cette page réservée aux différents groupes du Conseil municipal sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Groupe communiste et partenaires

Depuis plus de trois ans Martigues et le Pays de Martigues travaillent à construire des coopérations volontaires avec leurs voisins les plus proches pour répondre aux besoins et aux intérêts des populations. La prise en compte des spécificités de chaque territoire et la proximité entre les habitants, leurs élus et les centres de décisions sont pour nous la base d'une démocratie légitime, organisée et forte. Même si les cartes ont été redistribuées, c'est bel et bien la même ambition d'une grande métropole Marseillaise qui est remise aujourd'hui sur le tapis. La création d'une superstructure technocratique accompagnée de transferts de compétences ne peut en rien être une solution miracle aux problèmes des populations de Marseille. Nous, nous portons l'ambition d'une coopération à l'échelle métropolitaine, seule garante du respect de chacun. En 2010, notre opposition à la métropole « version Sarkozy » était déjà sans appel : nous avions remis à Monsieur le sous-préfet 14 000 cartes pétitions. Nous devons nous remobiliser pour montrer l'attachement que nous portons à la démocratie locale. L'avenir de notre territoire nous concerne tous, exigeons ensemble d'être consultés, écoutés et respectés. **Groupe communiste et partenaires – http://martiguesdialogue.blogspirit.com**

Groupe des élus socialistes

Une question politique se pose aujourd'hui celle de l'évolution juridique et politique des relations entre territoires, au travers de la modification de la réforme territoriale et le lancement de nouvelles étapes dans la décentralisation. Au centre de notre réflexion se situe le refus de la création d'une métropole, au sens que lui confèrent les textes actuels, à savoir celui d'une entité aux compétences confuses et ne respectant pas le principe d'autodétermination des communes. Nous ne souhaitons pas que Martigues soit englobée dans la métropole marseillaise. La métropole constitue une mauvaise réponse juridique à un véritable problème, celui de la faiblesse des coopérations existantes pour aménager efficacement le territoire. Nous pensons qu'une métropole signerait la fin de la démocratie locale. Les coopérations que nous prônons, à travers la création d'un Pôle Métropolitain, se basent sur des relations de respect de l'autonomie des territoires et des communes. La lutte contre les déséquilibres territoriaux ne se fera pas via une Métropole mais par la réponse politique de la nécessaire redynamisation économique de l'aire métropolitaine : Marseille. Marseille nécessite un plan d'aide et de développement spécifique, mobilisant des moyens renforcés, notamment de la part de l'État. **Sophie Degioanni, Présidente du groupe socialiste**

Groupe Énergie nouvelle

Pendant les cinq années du Gouvernement FILLON, Monsieur CHARROUX et sa majorité socialo-communiste se sont opposés à toutes les réformes, notamment la suppression de la taxe professionnelle et le projet de métropole marseillaise. Ils ont eu usé de tous les moyens possibles et imaginables grâce aux finances municipales (publicité dans la presse locale, cartes pétition, bannières...), profitant de l'occasion pour attaquer sans relâche la droite. Pour ma part, j'ai toujours été opposé à un projet de métropole marseillaise et j'ai toujours défendu l'indépendance martégale. En adoptant cette position, j'étais à contre-courant de mon parti politique, ce qui m'a parfois valu des ennuis. Mais je suis toujours resté sur mes positions. Aujourd'hui, la gauche est au pouvoir. Mais cela n'a rien changé ! Monsieur HOLLANDE a confirmé qu'il ne reviendrait pas sur la suppression de la taxe professionnelle, le Premier Ministre a annoncé qu'il imposerait la métropole marseillaise et les élus socialistes marseillais applaudissent des deux mains. Bien évidemment, je reste toujours autant opposé à toute incorporation forcée dans une métropole marseillaise. Mais tout à coup, je trouve la majorité municipale de Monsieur CHARROUX très muette. Oseront-ils s'opposer à leur parti politique comme nous avons su le faire ? **Mathias Pétricoul**

Groupe des indépendants et partenaires pour Martigues

Au conseil municipal du mois de septembre il a été évoqué les projets de construction des logements sociaux sur notre territoire communal. Face à certaines oppositions non constructives sur ce dernier nous tenons à souligner que nous sommes solidaires de la majorité municipale pour ces réalisations, car nous somme conscients qu'aujourd'hui de nombreux Martégaux sont à la recherche d'un logement. En tant qu'élus responsables il est de notre devoir de favoriser et de satisfaire ce besoin élémentaire d'avoir un toit décent et économique pour les Martégaux qui le souhaitent et qui en ont vraiment besoin. Dans ce contexte, pour nous le problème ce n'est pas la réalisation de ce type de logement mais les conditions d'attribution. « Logeons d'abord les Martégaux » c'est pour cela que nous demandons à monsieur le Maire plus de transparence sur ce sujet. Nous ne voulons surtout pas que Martigues devienne un quartier nord bis de Marseille, véritable foyer de délinquance et d'assistanat. Dans le passé Monsieur LOMBARD a su résister pour éviter ce phénomène, nous faisons confiance à Monsieur CHARROUX pour qu'il en soit de même. **Gaby Granier et Vincent Cheillan**

Groupe Martigues en marche

Marseille capitale européenne 2013 avance à grand pas, sur le papier, du moins, car dans la réalité, où en sommes-nous ?
La grande ville aurait bien besoin de l'aide de ses petites sœurs voisines mais en contrepartie, que nous apporte Marseille, à nous petites et moyennes communes du département ? Le dossier (si controversé) des ordures ménagères en est une preuve flagrante : Marseille a imposé la construction d'une usine d'incinération sur un territoire qui n'est pas le sien, pour son seul bénéfice, alors que ce projet aurait pu bénéficier à tout le département. Cet exemple parmi d'autre est la preuve que la redistribution de la taxe professionnelle n'apporte rien d'équitable. Aujourd'hui, les autres communautés se réveillent : elles organisent des réunions et tentent de s'unir pour se défendre afin de partager équitablement les projets et ne pas laisser à une seule entité le pouvoir de décider pour toute une région. Des villes comme Aix ou Arles peuvent très bien être complémentaires sans empiéter sur le sacro-saint empire marseillais. Notre Maire envisage même d'organiser un référendum à ce sujet. Mais ne nous leurrons pas encore 1 fois notre parole ne pèse pas lourd ! C'est une bonne chose que les Pdts des intercommunalités se réveillent et tentent une opposition contre l'hégémonie marseillaise mais n'est-il pas déjà trop tard ? **www.martiguesenmarche.eu**

Élu de Ensemble pour Martigues, citoyenne, écologique et solidaire

Nuisances sonores, le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)
Les cartes de bruit réalisées en 2010 doivent servir à décliner un plan de prévention des nuisances sonores qui traitera les différents points dépassant les seuils réglementaires. Ce plan, élaboré par les services de la CAPM, doit définir des objectifs de réduction de bruit dans les zones exposées et mettre en place un plan d'actions pour la réduction du bruit dans l'environnement. Le projet de PPBE sera ensuite soumis à la population, sur le même principe que pour une enquête publique, puis approuvé par chaque ville après prise en compte des remarques. Pour Martigues, les plus importantes nuisances sonores à traiter sont celles générées par le trafic routier de l'A55, de la RN 568 (ces 2 voies de circulation sont gérées par l'état) et par la RD5 (av. F.TURCAN puis route vers Istres gérées par le Conseil Général). Les habitants s'interrogent sur la construction de murs antibruit sur l'A55 actuelle et sur la RN 568, si une première réponse de l'état au travers de son propre plan de prévention est attendue, faudra-t-il ensuite patienter encore des années pour voir leur réalisation alors que le trafic routier et les nuisances qui vont avec sont toujours en progression. Il est temps de faire avancer ces dossiers. **G. Étienne** – Pour prendre connaissance de la plateforme et des actions du collectif : **http://www.associations-citoyennes.net/**

L'ACTU DES CHANTIERS

Gestion des déchets

DEUX NOUVELLES ALVÉOLES AU VALLON DU FOU

© François Déléna

Cinq ans après sa création, le site du Vallon du Fou (installation de stockage des déchets ménagers et assimilés) situé sur les hauteurs de Martigues, va accueillir deux nouvelles alvéoles. La première, créée en 2008, en même temps que le site (qui comprend une déchetterie et une unité de compostage) arrivera très prochainement à saturation avec près de 350 000 tonnes de déchets ultimes enfouis sur deux hectares. Ces déchets non valorisables sont collectés sur l'ensemble du territoire de la Capm qui compte actuellement près de 75 000 habitants.

Cette alvéole, après fermeture, va être réhabilitée. Une couche d'argile avec membrane sera mise sur les déchets, suivra une couche de terre végétale pour finaliser le chantier. Des forages de captage de bio gaz seront aussi réalisés. Le démarrage des travaux de création de ces deux futures alvéoles est prévu pour début 2013, pour une durée de huit mois et pour un coût de 8, 5 millions d'euros. Le chantier comprend une part importante de travaux de terrassement. 700 000 tonnes de calcaire devront être prélevées (par explosion), et évacuées du site. Suivra la superposition de plusieurs couches ; argile et géo-membrane haute densité et gravier. Afin d'assurer l'étanchéité des cavités. Cinq alvéoles seront, à terme, construites au Vallon du fou, dont l'espérance de vie est estimée à 25 ans.

// **SOAZIC ANDRÉ**

Mise en discrétion

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX, ÉTAPE 2 !

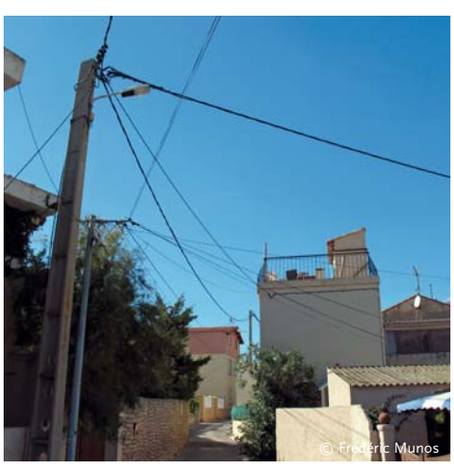
© Frédéric Munos

Ah ! Carro, son port, ses ruelles, ses plages et... ses fils électriques ! Rien ne peut bien sûr défigurer ce joli quartier, mais les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, ou plutôt de mise en discrétion, entrepris par la Ville, contribuent véritablement à la beauté du site. Une première phase de chantier avait débuté en 2010 où tous les réseaux, EDF, France Telecom et éclairage public ont été enterrés du rond-point du Verdon, en passant par l'avenue de Carro, la montée du Marin blanc, l'avenue Fouque, les habitations environnantes et ce, jusqu'au port : « *Nous avons profité de ces travaux*, précise l'adjoint aux travaux, Jean Gontéro, *pour moderniser l'éclairage public. On a supprimé les gros poteaux en béton au profit de nouveaux candélabres plus lumineux, donc moins nombreux et plus économiques.* »

Les façades des particuliers qui comportaient des branchements visibles et inesthétiques ont, elles aussi, été reprises. Une deuxième phase de mise en discrétion doit commencer au premier trimestre 2013 et concernera l'ensemble du port et le front de mer jusqu'aux Arnettes, pour un coût de 700 000 euros. Huit mois de travaux sont prévus. Le chemin du Vallon et l'îlot d'habitations compris entre le port, la rue des Ragues et la rue de Bonnieux feront l'objet d'une troisième et dernière tranche. // **SOAZIC ANDRÉ**

vite vu

© Frédéric Munos

Un parking tout neuf!

Le parking de la piscine est en voie de réhabilitation. Sont prévus la réfection du revêtement, le renouvellement de l'éclairage public et le traçage des 150 places de stationnement que compte cet endroit. Le chantier devrait durer un mois pour un coût total de 180 000 euros. Les abords côté nord de la piscine, qui se trouvent en zone littorale, ne sont pas aménageables et resteront en sable et gravillons.

DÉPUTÉ

Au cœur de la République

Le 17 juin 2012, Gaby Charroux était élu député de la 13e circonscription des Bouches-du-Rhône. Production de la loi, contrôle du gouvernement, vote du budget… Un nouveau mandat pour cinq ans. À quoi ressemble la vie d'un député ? Le nôtre nous a invités à l'Assemblée Nationale

Caroline Lips //
François Déléna

SUR LE VIF

« Au service de l'élu, l'assistant parlementaire rédige les questions adressées au gouvernement, analyse les propositions et les projets de loi, anime la permanence parlementaire. Il crée les conditions du meilleur travail possible du député et élabore les outils qui lui permettent de prendre ses décisions », Gérard Frau, assistant parlementaire de Gaby Charroux.

La veille, la soirée a été longue pour Gaby Charroux. Dans l'un des innombrables bureaux de réunion de l'Assemblée Nationale, on a débattu une bonne partie de la nuit sur le traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance. Habituellement, c'est le mardi que le député-maire file vers la capitale pour endosser son costume de parlementaire et assister aux sessions hebdomadaires. Mais à enjeu de taille, emploi du temps de taille. Juste le temps d'avaler un café matinal avec son assistant parlementaire, dans une brasserie aux abords du Palais Bourbon. C'est déjà la valse des hommes cravatés. Tout le quartier vit au rythme de l'institution dont l'architecture, imposante, rappelle à ceux qui l'auraient oublié que c'est ici que se décide l'avenir du pays. Il est déjà l'heure de retrouver les autres camarades de la Gauche Démocrate et Républicaine auquel appartient le Front de Gauche, pour la réunion de groupe, comme tous les mardis.

Et s'il pénètre sans sourciller par l'entrée « *officielle* » des députés, Rue de l'Université, ses premiers pas à l'Assemblée restent un souvenir prégnant pour Gaby Charroux : « *C'était à la fois très émouvant, exaltant et impressionnant*, raconte-t-il. *On a vraiment l'impression d'être au cœur de ce qui va se décider pour la nation. Pas seulement au jour le jour, mais pour les années à venir et avec une inquiétude : être dans le vrai, être sûr de porter les bons projets pour notre pays.* »

Commission des finances

Ce jour-là, dans le huit clos du septième bureau réservé aux députés du GDR, il est question, notamment, du financement de la sécurité sociale. « *On débat de questions très concrètes*, explique le député-maire. *Des propositions de loi que l'on veut porter, des questions au gouvernement, de la position des élus du Front de Gauche sur un certain nombre de thèmes.* » Avant le vote du projet de loi organique sur le traité européen, c'est Gaby Charroux, membre de la prestigieuse

Avez-vous repéré où est placé Gaby Charroux dans l'hémicycle ? Tout à gauche, aux côtés de ses camarades du groupe GDR.

commission des finances, qui s'exprimera au nom du groupe devant les autres parlementaires.

« *Ce qui m'a impressionné, c'est l'intérêt qu'il a pour les questions financières, les questions liées aux collectivités territoriales,* rapporte André Chassaigne, président du groupe GDR à l'Assemblé Nationale. *Il vient avec une connaissance du terrain, et en particulier de sa ville, et pour nous, c'est extrêmement intéressant parce qu'on se répartit le travail en fonction de nos compétences. Très rapidement, il a été intégré à la commission des finances pour pouvoir être l'un de nos porte-paroles.* » Chaque semaine, les dix élus du Front de Gauche prennent leur tour pour adresser une question au gouvernement dans l'hémicycle. Et cet après-midi, Gaby Charroux interrogera la ministre de la santé sur le sort des centres de santé mutualistes du département. À l'heure du déjeuner, le député et son assistant parlementaire n'auront que peu de temps pour retravailler cette intervention qui doit être calibrée : deux minutes, pas une de plus.

Peu avant que la session de 15 heures ne commence, le député se retranche dans son bureau-chambre, juste en face du Palais Bourbon. Un lieu d'intimité où il travaille et dort chaque semaine. La presse régionale et nationale, notamment *L'Équipe* « *pour se détendre* », traîne sur la table, à côté des documents qu'il compte rapporter à Martigues. « *Je me tiens au courant de ce qui se passe dans ma ville et je continue à travailler pour elle. Le mandat de maire et celui de député s'enrichissent l'un l'autre,* estime-t-il. *C'est important de ne pas se couper des réalités.* » Retour à l'assemblée. La garde républicaine sonne le début de la session parlementaire. Gaby Charroux prend place sur le banc tout à gauche de l'hémicycle, dans le chahut du débat démocratique. « *Bien sûr qu'en tant que député, on a un dessein à réaliser,* livrait-il peu avant. *On a été porté, mandaté par une population qui sait très bien où vous êtes assis dans l'Assemblée et avec quelles valeurs. Ce que nous avons réussi à faire pour notre ville, nous pensons que c'est la bonne démarche pour tous les habitants du pays.* »

PERMANENCE

C'est dans les locaux de la Capm à Martigues que se tient la permanence parlementaire centrale. Citoyens, organisations, syndicats, associations et autres élus peuvent venir y rencontrer l'assistant parlementaire de Gaby Charroux et de sa suppléante, Patricia Fernandez-Pédinielli pour faire remonter leurs aspirations.

Tous les jours de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.

Tél : 04 42 06 90 24

permanence.charroux@orange.fr

FORMATION

Construire son parcours

Les Missions locales viennent de célébrer leur 30e anniversaire. Abritée par la Maison de l'emploi et de la formation, celle du Pays martégal traite chaque année les cas de 3 000 jeunes en proie aux difficultés d'insertion et en quête d'un avenir

Michel Maisonneuve // François Déléna // Frédéric Munos

SUR LE VIF

« J'avais 16 ans quand je me suis adressé à la Mission locale. Je ne savais pas quoi faire. On m'a orienté vers un CAP pâtisserie, ça m'a plu. Ensuite, j'ai progressé, puis la Mission locale m'a mis en lien avec la Plateforme initiative de la Capm qui m'a aidé. Maintenant, à 22 ans, j'ai pu reprendre une boulangerie à l'Escaillon. » Pierre Santiago.

Ils sont une douzaine, entre 17 et 23 ans. Dans la salle de réunion de la Mission locale, ils sont reçus par Marianne et Sonia, toutes deux chargées d'animer ce premier atelier. Chacun se présente et explique la raison pour laquelle il s'est adressé à la Mission locale. Des situations bien différentes de l'un à l'autre, mais qui ont un fond commun : tous ont besoin d'un coup de pouce pour construire leur parcours professionnel.

Fayçal, 19 ans, voudrait devenir aide-soignant ; Élodie, 17 ans, a quitté le lycée professionnel où elle était formée en secrétariat, elle préfère s'orienter vers un CAP de coiffure ; Soumya, 20 ans, titulaire d'un bac pro en logistique et transport, souhaite trouver un contrat de professionnalisation ; Noris, 19 ans, sans qualification, voudrait trouver rapidement du boulot en plomberie ou peinture ; Mahé, 21 ans, ne sait pas trop où il en est, une formation en aménagement paysager ne lui déplairait pas… Certains savent exactement ce qu'ils veulent, d'autres sont dans le flou, Sonia et Marianne sont là pour proposer des pistes : « *Trois grandes voies se présentent à vous : construire un projet professionnel, obtenir une qualification, aller directement vers l'emploi à travers un contrat en alternance. Nous sommes là pour vous aider à réaliser ces étapes.* » Mais les jeunes peuvent avoir simultanément d'autres soucis : santé, logement, déplacement, etc. La particularité de la Mission locale est qu'elle va traiter chaque cas dans tous ses aspects.

La prise d'autonomie

C'est dans cet esprit que ces dispositifs, appuyés sur des associations, ont été lancés par le gouvernement il y a 30 ans cette année. Il existe aujourd'hui des Missions locales dans toute la France ; Régine Amzaoui dirige celle du Pays de Martigues : « *Nous sommes une équipe pluridisciplinaire dont l'objectif est d'accompagner les jeunes dans la prise de leur autonomie. Ce qui passe par l'amélioration du*

En haut, Pierre, Nina ; en bas, Aurore, Anthony : tous les quatre ont été épaulés par la Mission locale pour élaborer leur projet de vie.

niveau de formation et l'accès à l'emploi. » Les Missions locales ont mis quelques temps avant de devenir pleinement opérationnelles. Elles se sont bâties souvent en complément d'autres dispositifs, comme les PAIO (Permanence d'accueil, d'information et d'orientation) qui permettaient déjà l'accueil des jeunes. C'est le cas à Martigues où la Mission locale n'a connu son rythme maximal qu'à partir de 1995, avec l'ouverture sur L'Île de la Maison de la formation dont elle est l'une des composantes. Rupture avec l'école, désir d'entrer dans la vie active, désarroi face à un défaut d'orientation, autant de motifs qui amènent le jeune à s'adresser à cet organisme : « *Ils sont 850 nouveaux chaque année, et nous traitons 3 000 cas au total*, précise Régine Amzaoui. *Ils viennent ici de leur propre chef, certains nous sont envoyés par le Pôle emploi. Nous faisons pour chacun un diagnostic complet. Celui qui a rompu avec la scolarité, nous essayons de le remotiver pour qu'il revienne vers sa formation initiale. Si cela s'avère impossible, nous essayons de construire avec lui un projet professionnel, quitte à passer par une remise à niveau. Nous lui ouvrons l'accès à toutes les formations proposées sur la région. Les jeunes ont été les premiers impactés par la crise de 2008, ils rencontrent des difficultés de tous ordres, et à la Mission locale nous passons du temps avec chacun d'eux, puisque c'est la personne qui est au centre de notre dispositif.* »

À la mi-octobre, la Mission locale de Martigues a célébré son anniversaire en présence de plusieurs jeunes qu'elle a aidés dans leur parcours. Tous n'ont pas forcément trouvé un emploi, mais tous sont qualifiés dans leur domaine et mieux armés pour faire face.

TÉMOIGNAGES

Nina : « J'étais en BEP comptabilité. La Mission locale m'a aidée à passer un Bac pro en un an avec des stages en cours d'étude. J'essaie d'obtenir un BTS, mais j'ai déjà un poste à temps partiel dans un cabinet d'experts comptables. »

Aurore : « J'étais en formation de secrétariat, ça ne me plaisait pas. La Mission locale m'a proposé une qualification aux métiers de la santé. J'ai obtenu un BEP carrières sanitaires et sociales. »

MARTIGUES LA SPORTIVE !

UNE TOUTE NOUVELLE COURSE

Le Jogging club de Martigues a lancé, le 14 octobre dernier, la première course pédestre dans le parc de Figuerolles, La foulée martégale

On en attendait 200 et ce sont finalement 288 coureurs qui se sont présentés au départ de la nouvelle course pédestre La foulée martégale, remportée par David Gosse en 38 minutes et 35 secondes. Depuis 1996, le Jogging club de Martigues n'avait plus organisé de course, la dernière étant celle de la fameuse course de la Venise provençale connue dans tout le département : « *Créer une course, c'est la volonté de toute une équipe*, explique le président, Éric Vincent. *Le choix du parc de Figuerolles s'est naturellement imposé à nous car c'est ici que l'on s'entraîne quotidiennement. Et puis, une course nature est moins compliquée à organiser qu'une course sur route où il faut gérer la circulation, la sécurité… On a quand même planté des piquets de balisage sur 11 kilomètres, ce qui représente un sacré travail !* » Et les organisateurs ont eu de la chance ! Car la pluie, enfin… le bel l'orage prévu par Météo France a eu la délicatesse d'attendre le milieu de l'après-midi pour s'abattre sur la ville. Deux parcours de 6 et 11 km ont été élaborés. L'un dit « *de découverte* » était au cœur du site forestier, le second comprenait une large boucle dépassant les limites communales avec la fameuse et douloureuse montée jusqu'à la vigie de surveillance sur la colline qui surplombe le parc de Figuerolles : « *130 mètres de dénivelé dans la montée et 180 dans la descente !* » précise Jean-Luc Poudevigne, le vice-président du club, qui a conçu les deux parcours. « *Il y a quelques belles montées*, confirme Jean-Baptiste Udeba, arrivé premier chez les cadets. *C'est une jolie course, assez intéressante avec pas mal d'obstacles, des rochers… Donc, du coup assez épuisante.* » Épuisante certes mais tellement belle ! Les participants sont venus de loin pour la découvrir, Vitrolles, Saint-Victoret, Berre, Fos, Istres… « *On a longé l'étang de Berre, le paysage est magnifique*, s'enthousiasme Marie-Jeanne Castellisi, qui arrive de Cabriès. *C'est tout à fait mon genre de course. Je préfère les parcours en milieu naturel plutôt ceux en agglomération. Ce sont les plus beaux parcours. Et cette Foulée martégale m'a beaucoup plu. Je reviendrai.* »

288 participants venus de toute la région ont enfilé short et baskets pour essayer cette toute nouvelle course.

Alors rendez-vous en octobre 2013 pour la deuxième édition. On lui souhaite une longue vie, comme sa grande sœur la Martigues-Carro ! // **SOAZIC ANDRÉ**

ARRIVÉS PREMIERS

Messieurs

David Gosse : 38' 35"
Jean-Francois Auge : 43' 00"
Fabrive Evrard : 43' 01"
Tessier rémi : 43' 26"

Femmes

Stéphanie André-Ginoulhac : 52' 24"
Marie-Thérèse Quelard : 52' 29"
Pasacle Jehan : 53' 26"
Brigitte Stefanelli : 55' 02"

UN JOLI PARCOURS

Betty Aquilina, vice-championne du monde de karaté, tire sa révérence

La « *niaque* » Betty Aquilina l'a toujours. À trente ans, la vice-championne de karaté a à son actif près de 24 ans de pratique et une multitude de titres : vice-championne du monde, trois fois championne de France, deuxième à l'Open de Hollande… Et malgré sa victoire à l'Open d'Allemagne, en septembre, la Martégale s'est vue obligée d'arrêter sa carrière sportive : « *J'étais bien préparée, motivée aussi parce que c'était ma dernière chance de participer au championnat du monde en équipe. J'ai raté ma sélection en individuel dans ma catégorie (moins de cinquante kilos), je pensais qu'avec cette victoire, je serai sélectionnée pour Bercy.* » En mars, Betty Aquilina a effectivement perdu toute chance de concourir dans sa catégorie lorsqu'elle a été battue par KO durant l'Open de Hollande, en individuel. Un KO qui a entraîné de sérieuses commotions cérébrales : « *J'aurais dû arrêter tout de suite après, mais je voulais tenter ma chance pour le championnat du monde. J'ai pris des risques pour ces qualifications.* »

© Frédéric Munos

Malheureusement, cela n'a pas suffi puisque le sélectionneur de l'équipe de France ne l'a pas choisie. Une déception pour la Martégale qui réfléchit à sa reconversion : « *J'ai d'autres passions ; le VTT descente, la musique… Il fallait bien arrêter un jour. Il ne faut pas jouer avec le feu !* » dit-elle avec un joli cocard autour de l'œil ! // **S.A.**

LE MVB PART EN RECONQUÊTE

© Frédéric Munos

Dans le sport, il y a des années à oublier. Pour les volleyeurs de Martigues, l'exercice 2011-2012, ne fut pas du tout en phase avec les objectifs du club. Formé par une constellation de très bons joueurs, le plus souvent étrangers, le MVB n'a jamais véritablement réussi à évoluer au niveau escompté.

Au final, une saison qui se termine dans le « ventre mou » du championnat, et qui a entraîné de nombreux changements durant l'été. Beaucoup de départs, notamment des joueurs étrangers, et donc plusieurs arrivées, mais plutôt ciblées sur des Français, ayant une connaissance des championnats « pro ».

À la barre du navire martégal, Christophe Charroux, pour la 5e année consécutive, doit réussir un amalgame entre anciens et nouveaux, et après une préparation assez bien maitrisée, il semblerait que le MVB soit sur le bon chemin. Les habituels résidents du gymnase Julien Olive ont débuté leur championnat, par deux victoires.

En terme d'objectif, le Président Michel Mellot et son équipe souhaiteraient au moins finir dans les cinq premiers de Ligue B, de manière à participer aux play-offs d'accession en fin de saison, mais au MVB, on préfère ne pas trop s'avancer et se jauger sur les deux premiers mois de compétition.

La reconquête passe donc par du jeu, une belle ambiance, de la cohésion, et les amateurs de volley-ball auront la possibilité d'assister à l'évolution de cette équipe martégale, en deux occasions au mois de novembre, le 10 avec la venue des Cévenols d'Alès, puis le 24 avec la réception de Calais, toujours dans le temple du volley à Martigues, le gymnase Julien Olive.

// **KARIM ATTAB**

EN BREF

© F.M.

Echec et mat !

Tous les clubs de la Ligue de Provence étaient présents un samedi après-midi à Martigues pour la première ronde de la saison au gymnase Julien Olive. Le club martégal des Trois tours recevait. Prochain rendez-vous le samedi 17 novembre, avec un déplacement de la nationale 4 à Monteux.

© G.S.

La saison du ski club

L'arrivée de l'hiver signifie le retour des activités du ski club de Martigues. Plusieurs sorties sont prévues cette année. Tignes du 14 au 16 décembre, Courchevel du 22 au 24 mars et Les Arc/La Plagne du 2 au 9 février.
Tél : 04 42 80 48 14.
www.skiclubmartigues.fr

© F.M.

Succès pour Carro Carry

Le marseillais Christophe Brunerie et la martégale Mariana Oulianova ont remporté la 20e édition de la course pédestre CarroCarry. Brunerie a inscrit son nom au palmarès de la compétition pour la 3e fois. Mariana Oulianova, licenciée à Martigues est une spécialiste des courses de la région.

QUARTIERS
AU QUOTIDIEN

Jonquières est PPRT : on est loin d'un accord page 25 **L'Île** Des livres en gage de solidarité // page 26 **Hôtel de ville** Le trafic en question page 27 **Mas-de-Pouane** Encombrants et stationnement // « Ori » comme origine page 28 **Vallons** Le quartier entame sa transformation page 29 **Inter-quartiers** Vous avez la parole // À Bargemont, on apprend l'économie d'énergie page 30 **Le Cours en temps réel** Que va-t-il se passer ce mois-ci ? page 31

L'Île aux trésors

Il n'existe pas de meilleur quartier à Martigues pour accueillir une exposition de véhicules anciens… Les amoureux de vieux tacots le savent, le patrimoine est aussi automobile !

© Frédéric Munos

Sophie Degioanni
Présidente du Conseil
de quartier de Jonquières Est

PPRT : ON EST LOIN D'UN ACCORD

La concertation pour le Plan de prévention des risques technologiques doit s'achever le mois prochain, mais les associations restent mobilisées

Le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la raffinerie Total crée, depuis plus de deux ans, du mécontentement à Châteauneuf et à Martigues.

Repoussé à plusieurs reprises, confronté aux habitants qui ont fondé des associations sous l'appellation Collectif PPRT13, il est actuellement en procédure de concertation. Mais les choses peuvent-elles encore changer ?

Rappelons-en les grandes lignes : suite à à la catastrophe survenue à Toulouse en 2001, les PPRT sont issus, en 2003, de la loi Bachelot, dite aussi loi AZF. Ils concernent 423 sites industriels français. Martigues est touchée par le PPRT établi autour de la raffinerie de Total, et devrait l'être aussi côté Lavéra dans un proche avenir. Ces plans définissent 4 zones dans lesquelles les habitations sont impactées par la présence industrielle. La plus proche, dite « *rouge R* » doit être vidée de toute habitation, cela concerne 30 maisons situées sur les terrains de Total, 6 maisons à Martigues et 2 à Châteauneuf. Pour ces habitants, l'expropriation est prévue. Dans la seconde zone, la « *rouge r* », c'est le « délaissement » : les habitants doivent vendre ou engager des travaux très lourds pour modifier leur maison. Dix maisons à Martigues et dix à Châteauneuf sont concernées ici. Dans les zones dites « *bleu B* » et « *bleu b* », l'habitant doit aussi engager des travaux, obligatoires dans la « B » et facultatifs dans la « b » ; mesures qui touchent 160 demeures à Martigues et 620 à Châteauneuf. « *On ne sait pas où l'on va avec ce PPRT*, s'exclame Jacky Hoellerer, qui vit au Paty et dont la maison se trouve en zone d'expropriation. *Rien n'est cohérent dans cette affaire. Mes enfants ont grandi ici, et maintenant on nous dit qu'il faut partir ! Pourquoi n'ont-ils pas couvert l'autoroute alors ? Les automobilistes aussi sont en zone rouge.* »

© Frédéric Munos

« *Mes enfants ont grandi ici, et maintenant on nous dit qu'il faut partir !* » Jacky Hoellerer, en zone rouge « R » du PPRT.

© François Déléna

« On n'est sûr de rien »

Quant au dédommagement, pour l'heure M. Hoellerer est dans le flou complet. Le Collectif PPRT 13 soulève plusieurs points, notamment le financement des travaux qui, pour les habitants, devrait être entièrement pris en charge par celui qui porte le risque, c'est-à-dire Total : « *Les habitants vont devoir payer les travaux qui leur sont imposés. Pour le rachat des maisons en « délaissement » les communes et l'État paieront, finalement l'industriel ne va participer qu'à hauteur d'un tiers. Et encore, on n'est sûr de rien !* » dénonce Sylvestre Puech, qui dirige le Collectif. L'association demande la révision de la loi Bachelot et estime que les risques ne sont pas suffisamment réduits à la source.

Ce à quoi répond Patrick Couturier, chef de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : « *Nous avons été au bout de ce que nous pouvions faire en matière de réduction du risque à la source. Aller au-delà équivaudrait à supprimer les installations industrielles. Il y a eu beaucoup de réunions avec les associations, les élus, les habitants, et la concertation n'est pas terminée. Mais au bout du compte, il faudra appliquer la loi.* » Le Collectif PPRT 13 devait fin octobre organiser une grande réunion. Quant à la concertation, elle devrait s'achever à la mi-décembre. L'enquête publique sera lancée au printemps. // **MICHEL MAISONNEUVE**

Maryse Virmes
Présidente du Conseil
de quartier de L'Île

DES LIVRES EN GAGE DE SOLIDARITÉ

Malgré l'orage, la foire aux livres d'Amnesty a attiré de nombreux visiteurs

La place Mirabeau fut, le temps d'une matinée, un espace dédié aux livres.

« *Allez y ! C'est un temps à lire !* », lance Catherine Fournier, membre du groupe martégal Amnesty international, en sillonnant les allées de la Prud'homie de pêche, envahies de livres : « *C'est la première fois,* poursuit-elle, *en vingt ans que nous avons ce temps-là ! On a dû rentrer nos stands sur la place Mirabeau.* »

Comme chaque année, les membres d'Amnesty organisent leur foire aux livres sur deux jours ; romans, encyclopédies, bédés, livres d'histoires… soit des milliers de livres provenant de dons collectés tout au long de l'année et il y en a pour tous les goûts. : « *La générosité des gens me touche beaucoup,* s'émeut Claude Marco, un membre du groupe. *Et puis, c'est magnifique de voir tous ces livres ressurgir. Ils reviennent et repartent… Ils vont avoir une deuxième vie. Moi, j'en achèterais des tonnes si j'avais la place !* » L'argent récolté servira à payer la cotisation annuelle au groupe national d'Amnesty : « *Cet argent sert à faire fonctionner l'organisation,* explique Catherine Fournier. *Avec cet argent, on peut aussi aider les cellules qui ont plus de difficultés pour agir, dans les pays pauvres ou autres. C'est une sorte de péréquation. Et puis, c'est aussi une façon de faire parler de nous.* »

Monique Turroques, elle, vient chaque année de Chateauneuf. Elle achète des livres pour elle-même bien sûr mais aussi pour ces proches : « *Je suis déjà venue hier et j'ai déjà acheté pas de mal d'ouvrages, un guide de voyage, un manuel de bricolage… J'aime fouiller dans les stands comme ça, plus que dans les rayons d'une bibliothèque. Et puis, j'adhère totalement à l'action d'Amnesty international. C'est un mouvement qui interpelle, qui nous fait réfléchir et qui est efficace.* » // **SOAZIC ANDRÉ**

Tél : 04 42 80 20 22

et aussi…

Cours de peinture

L'artiste peintre Chantal Jamet propose des cours de peinture (toutes techniques confondues) dans son atelier Hanga'art qui se situe au numéro 3 du quai Marceau. Les cours se déroulent du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30 (un cours du soir est donné le mardi de 18 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h).
Tél : 06 99 83 10 07
www.chantaljamet.com

Exposition

Le Baz'art propose tout au long de l'année des expositions permanentes de peintures et sculptures réalisées par Patrice Roig. Il revisite nos icônes modernes : Madonna, Brigitte Bardo… Avec des techniques artistiques surprenantes ! **Tél : 04 42 43 77 67**

LA POINTE SANT CRIST S'EST ENDORMIE…

Au 1er novembre, fontaines et jets d'eau de la pointe Sant Crist sont entrés en hivernage

Dix-huit fontaines, sept jets moussants, deux cascades, trois brumisateurs, un canal… Après une saison estivale de fréquentions assidue, les fontaines de la pointe Sant Crist ont été arrêtées et ce, jusqu'au printemps. Cette halte automnale permet au service éclairage public de la Ville d'effectuer des travaux d'entretien : changer les pompes, vidanger, nettoyer les infrastructures, réparer les éventuelles pannes, mettre hors gel les canalisations et le local technique… « *Durant l'été,* explique Philippe Graziani, technicien, *le rythme est très soutenu. Il y a deux circuits, l'un souterrain, l'autre à l'air libre. Ce dernier comprend le canal et les cascades qui se polluent plus facilement. La chaleur, la fréquentation, les animaux, dont les gabians qui apprécient eux aussi l'endroit, font que nous devons faire des travaux d'entretien près de trois heures par jour. Mais à l'automne, sous les conseils de l'architecte on arrête tout.* »

La pointe Sant Crist en quelques chiffres, c'est 130 mètres de longueur, quatre-vingt mètre de canal, trois mille mètres de conduites d'eau, soixante-dix m^3 d'eau, vingt-sept pompes et quatre grosses armoires électriques qui contiennent « *le cerveau* » de ce parc sur l'eau : « *On s'occupe de l'entretien, mais on ne peut pas intervenir sur la conception des programmes qui commandent les animations et les lumières,* précise Philippe Gozillon, technicien. *Mais, on assure quand même près de 80 % du fonctionnement.* » Alors, que les gabians se rassurent, ils pourront se tremper les pattes dès le 31 mars prochain ! // **SOAZIC ANDRÉ**

Roger Camoin
Président du Conseil
de quartier de l'Hôtel de Ville

LE TRAFIC EN QUESTION

La vitesse excessive a été l'une des grandes questions lors du dernier Conseil de quartier

Dans le quartier de l'Hôtel de Ville, la vitesse des automobilistes est souvent excessive.

C'est la circulation automobile qui a posé les problèmes les plus souvent abordés lors du Conseil de quartier de l'Hôtel de Ville, qui a eu lieu le mois dernier. Il faut dire que le quartier occupe un secteur sillonné par de grands axes : l'avenue Turcan au nord, puis l'avenue L'Herminier qui mène à la mairie et qui draine, d'après les services de la Ville, 7 000 véhicules par jour, l'avenue Kennedy qui est de plus en plus fréquentée, et la route de Port-de-Bouc. À cela s'ajoutera vraisemblablement un surcroît de trafic avec le développement des installations sportives à la Coudoulière. Sur l'avenue Kennedy, dont la traversée pose toujours problème aux piétons, la Police municipale a effectué une étude qui donne ce résultat calculé sur le passage de 500 véhicules : vitesse moyenne de 58 km/h. Ce qui est, d'évidence, trop rapide en milieu urbain. L'une des solutions envisagées par la Ville pour régulariser les flux est le projet d'un rond-point qui serait situé au niveau de l'actuelle cave des Rayettes. Plusieurs habitants ont demandé quand serait enfin installé ce giratoire. Comme l'a rappelé Roger Camoin, délégué à la circulation et à ce quartier, la cave se situe sur un domaine privé, que la Ville veut acheter, mais jusqu'à ce que cette acquisition soit faite, rien n'est possible.

Extension de la crèche la Navale

Présent lors de la réunion, le premier adjoint, Henri Cambessédès, a rappelé qu'avec le futur prolongement autoroutier qui contournera la Nationale entre Martigues et Port-de-Bouc, le trafic sur l'avenue Turcan diminuera probablement. Ce prolongement a été soumis à enquête publique et sa réalisation est fixée à l'horizon 2017. Certains participants au Conseil se sont plaints du fait que le Salon nautique, qui a eu lieu au début de l'automne, a bloqué la circulation sur le quai Doumer. Ce Salon ne devrait plus se dérouler à cet endroit, le maire s'y est engagé. L'un des gros projets dont on a aussi parlé est l'extension de la crèche La Navale, avenue Kennedy : plus de 700 m² vont être gagnés sur le site actuel du parking. Ce chantier devrait démarrer au printemps. Des problèmes d'incivisme ont été notés, ici comme dans bien d'autres quartiers, et Roger Camoin, précisant les limites des compétences d'une commune, devait déclarer : « *Je veux que la Police nationale fasse quelque chose* ». À chacun son rôle en effet, mais aucun représentant de ce corps d'État n'était présent ce soir-là. Enfin, le réaménagement du square en bas de l'avenue L'Herminier a satisfait nombre d'habitants, qui demandaient cette amélioration.

// MICHEL MAISONNEUVE

OPTIQUE MÉZARD
Tiers-payant mutuelle
2e paire pour 1 € *
Facilité de paiement
Réparation gratuite
monture + verres incassables durcis 49 €
monture + verres progressifs de qualité 169 €
(*) voir conditions en magasin
Le spécialiste des lentilles de contact
25, bd du 14-Juillet - Ferrières Martigues - Tél. 04 42 80 41 26
visitez notre site : www.optiquemezard.fr

Sandrine Scognamiglio
Présidente du Conseil
de quartier de Mas-de-Pouane

ENCOMBRANTS ET STATIONNEMENT

Le conseil de quartier a été l'occasion de passer au crible les dossiers de la cité avec élus et techniciens

© Frédéric Munos

Ce conseil attire de nombreux habitants soucieux du bien-être de leur quartier.

Le 16 octobre dernier dans la salle polyvalente de la Maison Jacques Méli, s'est déroulé le conseil de quartier, un rendez-vous annuel qui est l'occasion de parler et d'échanger sur les problématiques du quartier.

Outre les participants venus assez nombreux, étaient présents la présidente de quartier Sandrine Scognamiglio, Gérome Franscisi du service du développement des quartiers, mais aussi les responsables d'agence des deux bailleurs présents sur la cité, Claudine Besson pour la Sémivim et Marc Vallere pour 13 Habitat.

Étant nouveaux sur le secteur, ces derniers ont saisi l'occasion de cette rencontre pour se présenter et réaffirmer les engagements de leur organismes : réfection de l'ensemble des halls d'immeubles pour 13 Habitat, travaux de réhabilitation et pose d'isolation thermique pour la Semivim. Durant la séance, il fut question de stationnement anarchique, problème récurrent dans le quartier, mais aussi de voiture « *ventouse* » comme les a nommées une habitante, ces véhicules abandonnés qui stationnent des mois durant sur le même emplacement.

Dix-neuf d'entre eux ont été enlevés cette année selon Michel Tassin, directeur de la Police municipale, lui aussi présent, qui a pris le temps d'expliquer aux riverains les procédures d'enlèvement. Autre serpent de mer, les encombrants et des déchets ménagers. Malgré la création du groupe de travail « *Moi, mon quartier, je l'aime propre* », certains habitants continuent de jeter leur poubelle et autres encombrants en dehors des espaces prévus à cet effet. Vincent Caserta, directeur du service nettoiement, a rappelé le jour de passage pour l'enlèvement des encombrants, à savoir le jeudi après-midi. Et pour finir, Magali Abed a pris la parole afin de se présenter comme présidente de la nouvelle antenne CNL sur le quartier (bâtiment 22). // **SOAZIC ANDRÉ**

et aussi...

Sémivim

Elle a créé un point d'accueil pour ses locataires dans la cité des Capucins (bd Notre-Dame). Les locaux sont ouverts tous les jours de la semaine de 10 h 30 à 12 h et de 16 h 30 à 18 h.
Tél : 04 42 89 02 51

« ORI » COMME ORIGINE

Une dizaine d'adolescents de la Maison de quartier a réalisé un petit magazine

Expérience intéressante et enrichissante ! La création de ce petit magazine intitulé « *Ori* » de six pages au sein de la Maison de quartier Jacques Méli a ravi la dizaine de jeunes qui a participé à son élaboration. Le magazine est sorti en octobre dernier, à deux cent cinquante exemplaires : « *Le but était de travailler sur la diversité culturelle de ces jeunes*, explique Naïma Jabri, initiatrice du projet. *Ce travail a été aussi l'occasion de partager notre histoire et de mieux se connaître au-delà de nos différences. C'était un projet très riche culturellement et humainement.* »

Six mois de travail ont été nécessaires pour finaliser ce premier numéro, peut-être que d'autres suivront... Une dizaine d'ateliers ont été menés ; des ateliers d'écriture, de conception de magazine, mais aussi des rencontres avec différents musiciens, les rappeurs Papyss et Youssouffa, qui furent des moments forts pour tous. De nombreuses recherches documentaires ont été menées à la médiathèque Louis Aragon, mais aussi auprès des familles des participants.

Au final, chaque adolescent a rédigé un petit article qu'ils ont illustré par des photos : « *Moi, j'ai appris pas mal de choses, sur moi-même, sur les autres...* raconte Fatma, douze ans. *Sur la culture gitane, et la Tunisie et puis bien sûr mon pays d'origine, l'Algérie. Ça a été l'occasion d'en parler un peu avec mes parents.* » Le magazine est disponible à la Maison de quartier Jacques Méli, mais aussi dans les écoles et collèges de la ville.

© DR

// **SOAZIC ANDRÉ**

Alain Salducci
Président du Conseil
de quartier de Vallons

LE QUARTIER ENTAME SA TRANSFORMATION

Les travaux liés au programme de la route Blanche et à la maison de retraite ont fait parler d'eux

© Frédéric Munos

Il a surtout été question des nouveaux aménagements dans le dernier conseil de quartier. D'abord ceux de la requalification de 200 mètres linéaires de voirie sur l'avenue du 19 mars, corollaire à la construction des 320 premiers logements du programme de la Route Blanche.

« *Nous allons réaliser deux accès giratoires qui constitueront une des entrées de la future ZAC*, a précisé Guy Pestre, ingénieur travaillant pour la Ville. *Nous reprenons tous les réseaux, humides, télécoms et gaz, les trottoirs, les éclairages et nous créerons deux pistes cyclables avant d'entamer une réfection totale de la chaussée.* »

Première étape du chantier débuté en octobre et qui devrait se poursuivre jusqu'à fin mai 2013 : les réseaux secs, depuis le bas de l'avenue en remontant vers l'hôpital des Vallons, puis, en dernier, les réseaux du boulevard Julien Olive. « *J'habite près du rond-point en construction*, témoignait une riveraine. *Et je n'imaginais pas que le chantier allait prendre une telle ampleur. J'ai de la terre rouge qui pénètre dans mon habitation, du bruit dès six heures du matin, de la lumière toute la nuit. C'est infernal ! D'autant que ma maison va perdre de la valeur* », a-t-elle conclu, déplorant le manque de concertation entre les maîtres d'œuvre et les habitants.

Ne pas se décourager

« *Le maire est intervenu en direct auprès de la Sémivim et de la Cogédim pour faire en sorte que les travaux ne démarrent pas avant sept heures et ne terminent pas après vingt heures*, a répondu Alain Salducci, président du Conseil de quartier. *Nous allons repasser le message.* »

« *Ne vous découragez pas*, a ajouté Henri Cambessédès, premier adjoint au maire. *Votre espace ne sera pas entamé et ce chantier aura une fin. La demande de logements est telle qu'il faut que l'on continue à faire grandir notre ville de manière harmonieuse tout en conservant notre qualité de vie.* »

Autre chantier qui a occupé une grande partie des débats : l'établissement pour personnes âgées dépendantes (EPHAD) la Maisonnée Saint-Julien, à côté du lycée Brise-Lames. Elle devrait ouvrir ses portes en février 2013 et comprendra 85 lits d'hébergement permanent et temporaire, sans compter les six places d'accueil de jour et les vingt logements en foyer. Des riverains de l'allée François Cevert à proximité ont demandé que le parking, « trop proche des habitations », soit reculé et qu'une clôture métallique soit installée, proposant également la plantation d'espaces verts pour masquer la vue du bâtiment.

« *Un appel d'offres a été lancé sur ce dernier point* », a signalé Alain Salducci. Dans l'attente de solutions, les requêtes des habitants ont, au moins, été entendues !

// CAROLINE LIPS

POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES DE MARTIGUES
Habilitation 08-13-113
Les formalités consécutives à un décès toutes communes
L'organisation des obsèques
Le transport avant et après mise en bière
L'inhumation ou la crémation
La chambre funéraire et les soins
Les contrats obsèques
Tél. 04 42 41 62 69
24 h / 24 h
ville de Martigues
www.ville-martigues.fr
CENTRE FUNÉRAIRE MUNICIPAL
Chemin de Château Perrin - Quartier de Réveilla - 13500 MARTIGUES

VOUS AVEZ LA PAROLE

En préparation d'un numéro spécial sur les 30 ans des Conseils de quartier, *Reflets* fait appel à vous

© Frédéric Munos

Les habitants sont partie prenante des conseils de quartier depuis 1983.

Depuis février 2002, la loi dite de « *démocratie de proximité* » oblige les villes de plus de 80 000 habitants à créer des Conseils de quartier. Martigues a pris de l'avance puisque dès 1983, elle instaurait ces temps annuels de rencontre et de dialogue entre les habitants, les élus, mais aussi les techniciens de la Ville, les associations, les Maisons de quartier, les bailleurs sociaux et autres services de police. D'abord institué dans cinq grands quartiers d'habitat social, le concept a ensuite été étendu à l'ensemble de la commune. Dès les années 90, les 23 conseils de quartier qui existent encore aujourd'hui sont mis en place.

Leur but : établir un moment d'échange avec les habitants aussi bien sur les grands projets qui structurent la ville que sur les problèmes quotidiens de ramassage des ordures ménagères, stationnement et autres crottes de chiens… Pas de tabou ni de sujet indigne, seulement des réalités vécues par les Martégaux et auxquelles la municipalité tente d'apporter des réponses. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Car en amont, il existe tout un travail avec les correspondants de quartier, « chargés de développement social urbain » de leur vraie dénomination. Visites de terrain avec les élus et les techniciens, permanences, liens avec les bailleurs sociaux… Des dispositifs bien connus des Martégaux de longue de date, mais pas de tous !

Lors du dernier conseil des quartiers des Vallons, une habitante, secrétaire d'une association de locataires, a tenu à souligner : « *C'est la première fois que je viens. Et je tenais à vous remercier d'être là pour écouter nos doléances.* »

Si, comme elle, vous avez envie de faire part à la rédaction de *Reflets* de vos remarques, de votre appréciation et de vos témoignages quant à votre expérience des Conseils de quartier, n'hésitez pas ! En 2013, à l'occasion du trentième anniversaire de ce dispositif, l'équipe de votre magazine réalisera un numéro spécial.

// CAROLINE LIPS

Une adresse : reflets@maritima.info ou Martigues Communication SA, le Bateau Blanc Bt C, chemin de Paradis. BP 10 158, 16 394 Martigues Cedex. Tél. 04 42 41 36 04.

et aussi…

RESF cherche bénévoles

Le réseau recherche des personnes bénévoles pour faire du soutien scolaire auprès d'enfants demandeurs d'asile politique (primaire et collège), ayant des difficultés avec la langue française. Lieu : foyer de La Coudoulière, 1 h 30 par semaine de 17 h à 18 h 30.

Contact RESF :
resf.ouestedb@yahoo.fr
06 19 26 10 60

À BARGEMONT, ON APPREND L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Les habitants ont écouté les conseils d'un professionnel pour réduire leurs factures

Une après-midi de sensibilisation à la consommation d'énergie a été organisée pour les habitants du quartier de Bargemont. « *Nous avons voulu mettre en place cette manifestation parce qu'ici la consommation d'eau est très importante,* explique Isabelle, animatrice à la Maison de quartier. *Par rapport à l'année dernière, il y a eu une augmentation importante. Cela peut aller jusqu'à 70 litres par minute.* »

Les habitants ont donc été invités à écouter les conseils de l'association nationale des consommateurs et usagers. À l'aide de panneaux didactiques, l'intervenant a proposé de nombreuses astuces pour économiser l'énergie. « *Il faut toujours remplir son lave-linge et nettoyer régulièrement le filtre,* cite en exemple l'intervenant. *Si l'on fait sa vaisselle à la main, mieux vaut utiliser deux bacs plutôt que de faire couler l'eau.* »

Ecoute attentive des habitantes visiblement intéressées. « *Ces conseils sont toujours bons à prendre,* remarque Lila, une habitante. *Il y a beaucoup de gestes que l'on fait déjà. Personnellement je fais toujours attention à éteindre les lumières, à ne pas faire trop couler d'eau. Mais j'ai appris des choses. Par exemple pour éteindre la télé, s'il n'y pas de bouton d'arrêt, il faut utiliser une prise avec interrupteur pour éviter de la laisser en veille.* » Des petits gestes pour économiser de l'énergie et qui permettent aussi de réduire les factures. // GWLADYS SAUCEROTTE

© Frédéric Munos

QUE VA-T-IL SE PASSER CE MOIS-CI ?

Tous les mois, *Reflets* vous informe de l'avancée des travaux, ceux qui démarrent, ceux qui finissent

© Frédéric Munos

Depuis le mois d'octobre, le boulevard Mongin est fermé à la circulation.

Difficile de ne pas les voir, les travaux de réaménagement du Cours (du boulevard Richaud jusqu'au quai général Leclerc) ont démarré depuis le mois de septembre.

Dans un article précédent (cf. *Reflets* N° 64 Octobre 2012), nous vous expliquions que ces travaux seraient réalisés en plusieurs phases, lesquelles s'étendront jusqu'au mois de juin. La première phase, qui a donc débuté le 10 septembre dernier, devait traiter le quai général Leclerc et le boulevard Mongin. En effet, depuis cette date, les deux voies de circulation du quai ont été déplacées vers la gauche, l'îlot central a été détruit. Le Boulevard Mongin a été fermé à la circulation. Depuis le mois d'octobre, une autre phase de travaux a démarré sur la place des Martyrs et l'esplanade des Belges, fermant ainsi définitivement ses portes à la circulation. Pour l'heure, les travaux concernent essentiellement la modernisation des réseaux souterrains. Lesquels réservent quelques surprises. « *Nous refaisons les réseaux humides et secs*, explique Sébastien Brunner, du service voiries et déplacement. *Il y a beaucoup de réseaux imbriqués. C'est ce qui nous cause le plus de problème. Par exemple sur la place des Martyrs il y a une ligne EDF qui passe là où nous voulions faire passer le pluvial.* »

Pas de retard

Autant d'aléas que le maître d'œuvre avaient prévus. Par conséquent, aucun retard n'est à noter pour le moment. « *Et il n'y en aura pas*, poursuit Sébastien Brunner. *S'il le faut, il y aura des renforcements d'équipes.* » Les ouvriers sur le chantier doivent également faire face à un autre problème, celui de l'eau. « *On travaille constamment dans 10 cm d'eau. Ce n'est pas très agréable.* » Mais là encore, cela ne devrait pas être une source de retard, sauf caprices de la météo.

En novembre, certaines zones devraient être terminées. Ce sera le cas de la partie du boulevard Mongin située entre la banque CIC et l'ancien cinéma Rex. La circulation ne sera pas rétablie avant la fin des travaux. La fin des travaux de ces deux phases est prévue pour le mois de décembre.

// **GWLADYS SAUCEROTTE**

BON À SAVOIR

Pour davantage d'informations, l'atelier du Cours est ouvert trois fois par semaine, le mardi de 14 h à 16 h, le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30 et le jeudi de 9 h à 11 h 30. Des professionnels sont présents pour répondre à toutes les questions.

Logement

État des lieux

© Frédéric Munos

Soazic André // Caroline Lips // Michel Maisonneuve // Gwladys Saucerotte
François Déléna // Frédéric Munos

Martigues est la 4e ville du département, la demande de logements y est soutenue, car la ville attire par son cadre de vie. La commune joue depuis longtemps la carte du logement social atténuant la morosité actuelle du marché privé. D'ici 2015, la construction de 400 logements par an est programmée sur le Pays de Martigues. Détails des réalisations et des projets en cours, enquête sur l'habitat dans la ville

Tout le monde aspire à un « *petit chez soi* », c'est même un droit fondamental qui représente le premier poste de dépense des ménages (jusqu'à 40 % des revenus) devant l'alimentation et le transport. Même si Martigues dispose de près de 23 000 logements sur son sol, elle subit la crise de l'habitat comme tout autre commune.

Indice révélateur, le taux de vacance des habitations est très faible, c'est la traduction d'un marché tendu et d'une situation de pénurie d'offre de logement. Si les prix de l'immobilier tendent quelque peu à baisser depuis l'année dernière, après une flambée en 2010, (le prix du mètre carré se situant actuellement aux alentour des 3 800 euros dans le neuf) il n'en reste pas moins que l'acquisition reste difficile dans le contexte économique actuel : « *C'est une période calme,* concède Laurence Leroy, notaire. *Les taux sont pourtant intéressants et les acquéreurs sont là, mais les vendeurs ne veulent pas baisser leurs prix. Le volume des ventes a ralenti. Il y a des inquiétudes sur le neuf par rapport à la suppression de la loi Scellier, mais aussi sur le blocage des loyers. Il y a une certaine morosité.* » Faute de pouvoir emprunter les sommes nécessaires, beaucoup de Martégaux se tournent vers la location en général et vers les bailleurs sociaux en particulier, car 80 % d'entre eux peuvent y prétendre. On compte, sur Martigues, pas moins de 6 600 logements sociaux dont près de 1 800 construits par 13 habitat : « *Construire du logement social, c'est un travail auquel 13 Habitat s'attèle avec force et volonté,* martèle le bailleur. *En cette période de crise, notre organisme se doit de répondre aux attentes des familles. Il y a une urgence sociale et nous mettons tout en œuvre pour y répondre. Outre notre patrimoine existant, nous continuons de construire des logements sociaux équilibrés et écologiques, en harmonie avec le cadre de vie.* »

Martigues joue le jeu

Avec 26,8 % d'habitat à caractère social, Martigues répond largement aux exigences de 20 % de la loi S.R.U, relative à la solidarité et au renouvellement urbain, mais continue cependant de construire massivement, à hauteur d'une centaine de logements par an. Malgré cela, près de 3 400 dossiers restent en attente : « *Si on doit faire un bilan comparatif sur la région,* avance Vincent Théron, l'adjoint au logement et à l'accession sociale. *On constate que 99 villes sont en dessus des 20 %. Sur notre département sur 110 villes, 38 sont en dessus et 23 communes paient des pénalités. Évidemment, Martigues, qui joue le jeu, souffre de cela. De plus, c'est une ville attractive du fait de son activité économique soutenue et de sa qualité de vie. Beaucoup de gens préfèrent rester vivre sur Martigues quitte à faire des kilomètres pour aller travailler ailleurs.* »

Afin de mieux cerner les besoins en termes de logement, la Capm a établi, entre 2010 et 2015, un Plan local de l'habitat dont un premier bilan a été dévoilé en septembre dernier. Développer l'offre sur les trois communes (Martigues, Port-de-Bouc et Saint-Mitre) à raison de 400 logements par an, faciliter l'accession sociale à la propriété, produire du logement adapté aux vieillissements et aux handicaps, lutter contre l'habitat indigne… Tels sont les objectifs de ce plan qui place la mixité sociale, chère à Gaby Charroux, maire de Martigues et président de la Capm, au cœur de son dispositif : « *La mixité nous a permis de développer le bien vivre ensemble, mais aussi de réunir dans nos écoles et collèges des personnes de toutes classes sociales, qui ne sont pas ghettoïsées. C'est la garantie d'une tolérance vivace, je l'espère, pour encore longtemps* ».

En bref

// Quelques chiffres

Martigues compte 22 679 logements, dont 88,7 % de résidences principales, 7,3 % de résidences secondaires, 4 % de logements vacants. Parmi les résidences principales, 48 % sont occupées par les propriétaires, 22,3 % par des locataires privés et 26,8 % par des locataires du parc social.

Un gage de mixité sociale

Le Plan Local d'Habitat fixe des objectifs chiffrés d'ici 2015 : la production de 2 600 logements pour tous les types de publics

Compétente en matière d'équilibre social et d'habitat, la Capm a mis en place un PLH depuis 2010, sur Martigues, Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts. Son ambition : développer l'offre de logements, améliorer les conditions d'accueil dans le parc existant et s'inscrire dans une perspective de développement durable. D'ici 2015, la Capm s'est engagée à construire 2 600 logements et livrer 800 logements sociaux, faciliter l'accession sociale à la propriété, le logement des personnes âgées et handicapées, le logement des jeunes et des étudiants, l'accueil et la sédentarisation des gens du voyage, en plus du volet concernant la réhabilitation du parc ancien et l'éradication de l'habitat indigne. Rien qu'à Martigues, le PLH table sur la production de 1 610 logements. Un premier bilan d'étape des actions conduites par les villes de la Capm a été établi fin septembre. Objectif atteint à 72 % puisque 1 491 logements ont déjà été livrés ou font l'objet d'un permis de construire. « *Nous sommes attentifs sur les questions de solidarité et de logement pour certaines parties de la population qui rencontrent des difficultés*, a souligné Gaby Charroux, président de la Capm. L*a mixité et le vivre ensemble sont des notions qui nous concernent jour après jour.* » Derrière la diversité des types de logements (privés, sociaux, locatifs ou propriétés) au sein d'un même quartier, c'est la mixité sociale qui est assurée au sein des écoles et des collèges, dont les effectifs sont répartis en fonction de la carte scolaire. « *Nous ne voulons pas créer de « ghettos », même si ce terme est fort et agressif,* poursuit le président. *Dans les établissements martégaux, on vient de tous les niveaux d'habitation, de tous les niveaux sociaux. C'est la garantie de la tolérance.* »

La garantie aussi que les classes ne se vident pas face à un constat général de vieillissement de la population. Le projet de la route Blanche, qui mixera des immeubles collectifs et individuels, en location ou en accession à la propriété, est révélateur d'une rupture avec la politique de logement qui a conduit à l'implantation de grands ensembles comme Mas-de-Pouane, Canto-Perdrix ou Notre-Dame des Marins dans les années 60. Si en matière de logements locatifs sociaux, le Pays de Martigues se place loin devant la moyenne départementale (28,6 % contre 15,2 % dans les Bouches-du-Rhône), le bilan d'étape du Plan Local d'Habitat met en évidence des domaines dans lesquels des efforts restent à fournir d'ici 2015. En matière d'accession à la propriété : 74 % des résidences projettées restent à construire. Même constat pour l'accueil des gens du voyage : il manque encore 30 à 35 places à répartir entre Saint-Mitre-les-Remparts et Port-de-Bouc.

D'ici 2015, la Capm s'est engagée à construire 2 600 logements sur son territoire.

// Taux de logements sociaux

On compte 26,8 % de logements sociaux à Martigues, 41,9 % à Port-de-Bouc et 3,6 % à Saint-Mitre. Dans les Bouches-du-Rhône, la moyenne est à 15,2 %.

Loi SRU : unique au monde

Votée en mars 2000, la loi SRU, relative à la solidarité et au renouvellement urbain, a été représentée en septembre dernier devant le Sénat, par la ministre du logement, afin de durcir ses textes, notamment sur le taux minimal de logements sociaux fixé aux communes de plus 3 500 habitants. Ce taux devrait passer de 20 à 25 % d'ici à 2025. Avec près de 6 600 logements sociaux, Martigues affiche un taux de 26,8 %.
100 logements sont en moyenne construits sur la ville chaque année. 250 seront livrés en 2013.

À Martigues, les programmes privés font face à ceux publics, ici en centre-ville.

Programmes en cours

// Les projets de logements locatifs sociaux en cours

● À Figuerolles : résidence Louis Aragon, 24 logements sociaux (SEMIVIM) ● ZAC de la Route Blanche : Les Écologis, 96 logements sociaux (SEMIVIM) ● Les Vallons : résidence Anthémis, 18 logements sociaux. (SEMIVIM) ● L'Adret de Saint-Macaire, 96 logements sociaux (SEMIVIM) ● Aux Capucins : La Villa Lumière, 48 logements sociaux (Logis Méditerranée) ● Ferrières : 8 logements sociaux en centre-ville (Pact 13) ● Jonquières, près des Deux-Portes : résidence Sérimaris Projet mixte de 46 logements dont 12 sociaux (SEARIM) ● Campagne Saint-Pierre : 47 logements sociaux (SEMIVIM) ● Carro : La Vigie, 18 logements (SEMIVIM) ● Carro : Les Hauts des Arqueirons, 37 logements sociaux (Logirem).

© F.D.

Trois questions à...
Sandrine Tholas

Responsable de l'association L'APPART

Propos recueillis par Caroline Lips

Quel est le rôle de l'association l'APPART, un bail pour tous ?

L'APPART accueille, informe et oriente les habitants de la Capm sur les questions de logement et d'hébergement. L'association a développé des dispositifs pour faciliter l'accès au logement et met en place des accompagnements personnalisés pour le maintien dans l'habitation. Nous intervenons au niveau de la prévention des expulsions et dès l'apparition des impayés de loyer pour éviter, si possible, la mise en place de la procédure et trouver des solutions. Pour les 18-25 ans, nous gérons 16 studios meublés et équipés dans la résidence sociale Max Payssé, au-dessus de la Maison de l'emploi. 400 jeunes en ont bénéficié depuis son ouverture en 1999. Nous travaillons également avec les bailleurs sociaux au travers du bail glissant. L'association sous-loue les 15 appartements dont elle dispose à un jeune dans l'objectif que le bail glisse à son nom, une fois qu'il a démontré qu'il était capable d'en assumer la charge. Nous disposons aussi de16 chambres en foyer.

Quelles sont les principales difficultés que rencontrent les personnes que l'association accompagne ?

Dans le cadre de la recherche d'un logement, c'est l'inadéquation entre les loyers sur le marché privé et les ressources des ménages qui pose problème. Les gens vivent à flux tendu et le moindre incident de parcours peut provoquer des impayés de loyer.
Un conseil : ne pas attendre et entreposer les courriers dans un coin, mais agir très vite. Des solutions peuvent être apportées dès l'apparition des problèmes.
À cela s'ajoutent les délais d'attente pour accéder à un logement social qui sont de plus en plus longs. Il faut patienter deux, parfois trois ans. Il existe d'autres structures, comme les foyers, mais elles ne répondent pas forcément aux besoins de l'ensemble de la population. Ce sont des solutions temporaires et les gens ont besoin d'un logement, pas d'un hébergement.

Pourquoi l'accès au logement locatif social est-il si complexe ?

Le système de parcours résidentiel est complètement saturé. Pour la plupart, les personnes qui vivent dans des logements sociaux aujourd'hui ne peuvent pas accéder à la propriété compte tenu des prix pratiqués sur le marché privé. Le taux de rotation auprès des offices HLM baisse et, même en construisant des logements sociaux, ce qui est une volonté politique à Martigues, on ne peut pas absorber la demande.
La carte maîtresse, c'est de ne pas compter que sur les bailleurs sociaux. Il faut que le secteur privé joue le jeu mais là, c'est la loi de l'offre et de la demande.

Association l'APPART, un bail pour tous. Maison de l'emploi et de la formation du Pays martégal : 04 42 49 05 19

Pratique

// **CNL**
Un nouveau local de la CNL (Confédération national du logement) vient d'ouvrir ses portes au bâtiment 22 du quartier de Mas-de-Pouane en direction des locataires du bailleur 13 habitat.

L'immobilier en attente

Depuis l'année dernière, les prix de l'immobilier baissent. Et ce n'est qu'un début. Enquête sur un marché en stagnation

Que ce soit à l'achat ou à la location, les prix de l'immobilier sur Martigues sont en baisse. Une tendance qui a commencé l'année dernière et qui se confirme depuis le mois de septembre. « *C'est très calme,* constate Pascal Pinault, du service transaction d'un cabinet immobilier. *Il y a d'un côté des acquéreurs avec un pouvoir d'achat plus faible. Et en face des vendeurs qui ne veulent pas baisser le prix de leur bien.* » Chacun de son côté attendant les nouvelles mesures du gouvernement (fin de la loi Scellier, mise en place de la loi Duflot, réforme des plus-values...). L'impasse dans laquelle se situe actuellement l'immobilier martégal pourrait alors trouver salut du côté des banques. Là encore un paradoxe existe depuis peu. « *Habituellement lorsque les taux des banques baissent, l'immobilier remonte,* poursuit Pascal Pinault. *Mais là, ce n'est pas le cas.* » Pourtant les banques, elles, jouent le jeu. « *Aujourd'hui le taux moyen pour un prêt sur 25 ans est inférieur à 4,4 %* » confie un responsable d'agence bancaire. Seulement, les banques ne prêtent plus aussi facilement qu'avant, et les ménages sont appauvris. « *Nous voyons beaucoup de personnes aller jusqu'à la signature du compromis et tout laisser tomber parce que le prêt n'a pas été accordé* », constate Me Laurence Leroy, notaire sur Martigues. Par rapport à 2011, l'office notarial de Martigues comptabilise en 2012 près de 100 transactions en moins. Un chiffre révélateur de l'état du marché. « *C'est simple,* relève Pascal Pinault. *Un T4 à Bellevue (quartier de Jonquières) avec garage par exemple se vend aujourd'hui 150 000 euros. En 2007 il serait parti à 180 000 euros.* »

L'opération « Mille et une façades » a permis d'embellir le centre ancien dans L'Île.

Quatre membres constituent ce nouveau bureau dont la présidente se nomme Magali Abed. Les horaires d'ouvertures sont le lundi de 14 h à 17 h, le jeudi de 16 h à 18 h et le vendredi matin de 8 h 30 à 12 h.
Tél : 06 28 52 41 78

La Couronne/Carro, un micro-marché

Une diminution des prix dans l'ancien essentiellement dû à la recrudescence des programmes neufs, dont le public est plus friand, malgré des tarifs surestimés. Sur Martigues, il faut compter dans l'ancien environ 2 500 euros/m² pour un appartement contre 3 800 dans le neuf. Même si la configuration de la ville rend très difficile l'estimation d'une moyenne. « *Il n'y a pas de généralité,* explique Pascal Pinault. *Sur Martigues ce n'est pas comme à Paris où une rue égale un prix. Ici l'estimation d'un bien se fait au cas par cas. Il y a bien sûr des quartiers plus plébiscités que d'autre. Cela dépend aussi de l'exposition, de la vue, de la taille... Il faut bien comprendre que ce n'est pas parce qu'un bien s'est vendu à un certain prix que le bien voisin se vendra au même.* » Et les quartiers de La Couronne et de Carro, réputés pour être un micro-marché de l'immobilier, n'échappent pas non plus à la règle. « *Ici aussi la demande est faible,* constate Didier Boudjema, gérant de l'agence Carro immobilier. *Il y a très peu d'appartements au-delà de 200 000 euros qui partent. Et les programmes neufs ne se vendent pas aussi rapidement qu'ils devraient.* »
La multiplication de ces derniers risque d'ailleurs, d'ici quelques mois, de mettre en lumière un autre problème : une offre trop importante de biens à louer. Actuellement sur Martigues beaucoup de biens ne trouvent pas preneur, notamment les T1 et studios, généralement occupés par des jeunes qui préfèrent désormais rester chez leurs parents. Conséquence : les prix des loyers devraient baisser. Pourtant et paradoxalement, la Venise Provençale attire toujours, notamment des Marseillais. « *Quoi de plus normal,* concluent les professionnels, *la ville est belle, il y a beaucoup d'avantage à vivre ici.* » Cependant, un seul type de bien ne semble pas être touché : les appartements situés à proximité du Miroir aux oiseaux. « *Les biens dits d'exception se vendront toujours.* »

Le malaise du locataire

Le locataire doit faire face à de plus en plus d'exigences pour trouver à se loger. Pour défendre ses droits, des associations existent

Au siège martégal de l'UFC Que Choisir, la fameuse association de défense des consommateurs, chaque vendredi après-midi une dizaine de personnes vient exposer des problèmes liés au logement. « *Dans l'habitat collectif, ce sont surtout des problèmes de réparations non faites et de régularisation des charges exagérées dont se plaignent les locataires. Dans l'habitat privé, c'est principalement pour obtenir le remboursement de leur dépôt de garantie par les propriétaires ou les agences immobilières, que les gens font appel à nous,* explique Éliane Rostand, de l'UFC. *Souvent, l'état des lieux de sortie est fait sans tenir compte de l'état des lieux à l'entrée. Notre rôle est alors de rappeler par courrier leurs obligations aux bailleurs.* »

Des combats qui s'engagent par courrier, qui vont parfois jusqu'au Tribunal, même si à l'UFC : « *Nous privilégions l'arrangement* » comme le précise Éliane Rostand. Ce sont les mêmes motivations qui poussent les locataires à faire appel à la Confédération nationale du logement. À Martigues, Manu Olmo qui tient des permanences depuis des années en a reçu plus d'un : « *Le remboursement de la caution est devenu un problème fréquent pour les locataires. Le propriétaire ou l'agence en retiennent souvent une partie ou la totalité sans tenir compte de l'état des lieux d'entrée. Je recommande une chose : pour se protéger au mieux, il faut tout mettre par écrit.* »

Une centaine de locataires vient à la CNL chaque année, « *Mais les problèmes touchent beaucoup plus de gens, qui bien souvent n'osent pas, parce qu'il est difficile d'engager une lutte pour faire valoir ses droits vis-à-vis d'un propriétaire ou une agence.* » Manu Olmo cite l'exemple de Mme B. qui devait quitter son appartement et n'avait légalement qu'un mois de préavis à respecter car elle percevait le Revenu de Solidarité Active. L'agence a voulu lui imposer trois mois de préavis, jusqu'à ce qu'elle fasse appel à la CNL, grâce à laquelle ses droits ont pu être respectés. Frais d'agence qui ont augmenté de façon alarmante ces dernières années, dépôt de garantie difficile à récupérer, paperasserie de plus en plus lourde pour le locataire face à des exigences croissantes de la part des bailleurs, voilà qui ne facilite guère l'accès au logement privé. Le gouvernement a publié cet été une loi pour encadrer les révisions de loyer, mais il reste beaucoup à faire.

En chiffres

// L'APPART

L'association L'APPART, un bail pour tous a reçu 416 personnes en 2011 dans le cadre de l'accueil, de l'information et de l'orientation. Quatre-vingt six ont signé un contrat avec l'APPART au travers de différents dispositifs (résidence, bail glissant ou logements temporaires). L'accompagnement personnalisé a touché 180 personnes.

// UFC QUE CHOISIR

Pour tous litiges ou conseils, vous pouvez contacter l'UFC Que Choisir Martigues étang de Berre au **04 42 81 10 21**.

La pression immobilière est forte sur la commune.

Une loi sur les révisions de loyer

Chaque année, à la date d'anniversaire du bail (contrat de location), le propriétaire peut vous augmenter le loyer. Mais attention : un décret daté de juillet dernier encadre cette évolution du loyer lors d'un renouvellement de bail, ou d'une location nouvelle si le logement était vacant auparavant. Ce décret fixe un montant maximum d'évolution du loyer. Pour que la révision de loyer soit possible, il faut qu'une « *clause de révision* » soit mentionnée dans le bail (si ce n'est pas le cas, le loyer doit rester le même pendant toute la durée du bail). Avec cette clause, le propriétaire peut réviser le loyer, mais cette révision doit se fixer sur ce qu'on appelle « *Indice de référence des loyers* » (IRL). Il s'agit d'un barème publié chaque trimestre dans le Journal Officiel. Ce barème indique un pourcentage que l'évolution des loyers ne peut excéder. L'association UFC Que Choisir ou les Amicales de locataires vous en diront plus sur ce sujet. Donc, tout nouveau locataire est en droit de connaître le montant du loyer de son prédécesseur pour savoir si une augmentation abusive ne lui est pas infligée. Deux dérogations existent : si le loyer était auparavant sous-évalué de façon évidente (par rapport au marché local) ; ou si des travaux d'amélioration ont été effectués. Enfin, le décret s'applique dans plusieurs communes, mais pas toutes. Curieusement, dans notre secteur, Sausset, Carry et Salon ne sont pas concernés.

PRENONS LE TEMPS

Histoire **Les tinettes** Aux toilettes d'antan **page 39** **Gros plan** Du côté de chez Proust... **page 40** **Rencontre** **Albert Girard** Les vacances d'un « serviteur » **page 42** **Découverte** **L'enfant spectateur** Le cinéma, une expérience **page 44** **Portfolio** **Engagement** Les assoc' à l'honneur **page 46** // **Agenda** « Résonances » **page 48** **Permanences** **État civil** **page 50**

Carro-Carry entre les gouttes

La pluie a épargné les 2 000 coureurs lors de la 20e édition de l'épreuve pédestre. Chez les filles, c'est la Martégale Mariana Oulianova qui a remporté l'épreuve

© Frédéric Munos

LES TINETTES AUX TOILETTES D'ANTAN

Lieu d'aisance sommaire, elles ont longtemps fait partie du paysage martégal. En 1959, l'arrivée du tout-à-l'égout est une grande révolution

GWLADYS SAUCEROTTE // ARCHIVES

Tinette : nom féminin, récipient mobile servant de fosse d'aisance. La définition ne peut pas être plus claire. Les vieux Martégaux s'en souviennent très bien puisqu'elle fut longtemps utilisée dans les demeures de la commune. On dit d'ailleurs que c'est à la marque de la tinette, incrustée sur le derrière, que l'on reconnaissait les vrais Martégaux. Une information que nous n'avons mal (heureusement) pas pu vérifier !

En revanche, ce qui est sûr, c'est la réaction des enfants du pays à l'évocation de ce souvenir. « *Ah, la tinette !* se rappelle Évelyne Rossetti, une Martégale. *On faisait nos besoins dans ce pot. J'habitais la rue Jannone. La nôtre était en émail moucheté. Il y en avait des bleues, des grises, des blanches.* » Elle était généralement installée dans une alcôve de la maison, la chambre bien souvent, fermée par un rideau et plus rarement une porte. Une intimité toute relative et un confort plus que sommaire. « *Ce n'était pas confortable du tout*, surenchérit Évelyne. *On se dépêchait de vite aller aux toilettes.* » Bien loin alors l'idée moderne de feuilleter un livre ou effectuer quelques mots croisés sur la cuvette. L'aisance en ces années est une affaire de rapidité. Tant pis pour les jours de gastro ! « *Chaque matin, nous sortions la tinette à tour de rôle.* » Une tâche qui incombait aux enfants, juste avant de rejoindre les bancs de l'école. Et chaque jour, un engin mécanique appelé N° 4 (ne pas confondre avec le célèbre Numéro 5 à l'odeur bien meilleure !), sillonnait les rues de la Ville pour vidanger les pots pleins et les rejeter ensuite dans les deux « *collecteurs* » de Ferrières. Avant l'arrivée de la machine motorisée, la récolte était réalisée par « *le torpilleur* ». Un tonneau monté sur une charrette tirée par un cheval. À cette époque, les vidanges étaient déversées dans la campagne environnante où elles servaient d'engrais, quant elles ne se répandaient pas, accidentellement, sur la chaussée. « *Le camion passait tous les jours à la même heure*, explique Évelyne. *Parfois il arrivait que nous le rations.* » Pas question de rentrer à la maison le pot plein. L'astuce était alors toute trouvée. Direction le canal. Ce qui explique peut-être la taille des muges en ces temps-là.

Le passage du « torpilleur »

« *Il y avait une tinette pour toute la famille. L'odeur était épouvantable. Mais ce qui m'a le plus marqué, c'est le bruit. C'était un vrai concert de couvercles lorsque le camion venait.* » Un concert qui aura duré jusqu'en 1959 et l'arrivée quasi miraculeuse du tout-à-l'égout. « *Les toilettes, c'était presqu'une pièce de luxe,* plaisante la martégale. *Tout comme la salle de bain. À l'époque on se lavait à la pile (évier).* » C'est le maire Francis Turcan qui est à l'initiative de l'assainissement de la ville. Les travaux aussi ont marqué l'esprit des Martégaux. Ils se sont étalés sur plusieurs années et ont nécessité la pose de 27 500 mètres de canalisations souterraines, 600 mètres de canalisations sous-marines, la construction de trois stations de relèvement, deux de refoulement et une d'épuration. Une petite révolution. À la décharge de la municipalité de l'époque, il faut rappeler que la configuration de la ville n'était pas optimale. Instabilité des sols, faiblesses des pentes dans les vieux quartiers, niveaux de la ville trop bas par rapport aux canaux sont autant de causes ayant contribué à ralentir l'installation de l'assainissement moderne. Si l'utilisation de la tinette fut longtemps la honte des Martégaux, aujourd'hui la Ville peut s'enorgueillir d'une régie des eaux de qualité (gérée par la Capm) qui assure la collecte de très nombreux foyers. ■

SUR LE VIF

« Le problème ici, c'est que pour le moindre déplacement, il faut la voiture. La pente est tellement forte ! Imaginez : il n'y a pas si longtemps, c'est le vélo qu'on utilisait pour aller au centre-ville. Et pour remonter il fallait pédaler… c'étaient des courageux ! »
Francine Fouque, habitante.

GROS PLAN

DU CÔTÉ DE CHEZ PROUST...

L'allée Proust, l'allée Colette… un bout de quartier s'est bâti là où l'on ne trouvait, autrefois, que des garrigues. Un endroit lié à l'histoire de Canto-Perdrix

MICHEL MAISONNEUVE // FRÉDÉRIC MUNOS

C'est le coin des écrivains : Colette, Saint-Exupéry, Proust... Francine Fouque a habité ce quartier du temps où l'on n'y voyait rien d'autre qu'une colline. Partie « *À la recherche du temps perdu* » elle se souvient : « *Mon père avait acheté ce terrain avec mon oncle parce qu'il fallait, pour ma santé, que j'aille au bon air. Il n'y avait guère là que deux ou trois cabanons isolés, et pour avoir de l'eau, on avait installé une citerne qui recueillait la pluie. Il y avait un puits aussi, dans une petite construction, là où se trouvent à présent les tours EDF.* »

À cette époque Martigues ne comptait pas beaucoup plus de 10 000 habitants, et le quartier connu aujourd'hui sous le nom de Canto-Perdrix était une campagne se situant hors des limites de la ville. Francine et son époux, Robert, font remarquer qu'il n'y avait pas de coupure avec le quartier des Estandadous, qui bordait l'étang de Berre. Pas de centre commercial, pas d'avenue Turcan, très peu d'habitants, ce coin était pour Hélène, fille de Robert et Francine, qui a grandi ici : « *Un formidable terrain de jeux. Près du groupe scolaire qui s'est construit plus tard, il y avait un blockhaus où on jouait avec les copains. Parfois, on partait en vélo pour pique-niquer, on allait au bout du monde... et ce bout du monde, plus tard, on y a construit Auchan !* »

C'est en 1973 qu'est inauguré le groupe scolaire de Canto-Perdrix, dans ce petit vallon qui va désormais être très fréquenté. L'allée Colette, l'allée Proust, restent hors des grands axes, ce sont des nids de tranquillité, mais l'établissement scolaire et la cantine y créent pas mal d'animation dans la journée. Un monsieur âgé, Luis, y vient chercher sa petite-fille, en garderie, tous les mercredis après-midi : « *Moi, j'habite sur L'Île. Évidemment, c'est beaucoup plus calme ici. En attendant ma petite-fille, je passe un moment sous les pins, tranquille.* »

Une maison sous la route...

En 1974, le percement de l'avenue Turcan a littéralement coupé cette campagne en deux. On a du mal à réaliser aujourd'hui, à quel point cette grande voie de circulation a bouleversé le paysage. « *La maison où nous habitions avec mes parents, aujourd'hui elle est sous la route,* raconte Francine Fouque. *On n'est revenu se réinstaller dans le quartier que plus tard, il faut dire que toute ma famille habitait ici. L'eau courante, on ne l'a eue que quand la municipalité a construit l'école. Puis après, c'est allé très vite : les tours pour les employés de l'EDF, la zone commerciale, les HLM. Je dois dire que cela a amené pas mal de commodités, évidemment.* »

L'aménagement, autour de 1976, de la Zac de Canto-Perdrix, est l'une des plus grandes opérations urbaines qu'aura connues Martigues. Le groupe scolaire niché au bas de l'allée Proust compte quatre écoles, environ 700 élèves au total, c'est dire qu'aux heures de pointe, il passe du monde. Et pour remonter l'allée avec les enfants jusqu'au parking qui est tout en haut, il faut avoir des mollets. Mais au moins, on est à l'ombre, car il reste, en mémoire aux collines sauvages qui s'étendaient là, quelques vieux pins qui balancent doucement, au gré du vent. ■

LE FOYER DES FOOTBALLEURS

Au bas de l'allée Colette s'étire un bâtiment bas et long. À l'entrée figure le sigle du FCM. « Il s'agit du centre d'hébergement Les Récifs. Il y a ici une trentaine de studios pour les gars qui sont en formation « sport-études », à partir de l'âge de 17 ans » explique François Sambou, entraîneur, qui est chargé avec Stéphane De Filipo de la gestion de ce foyer.

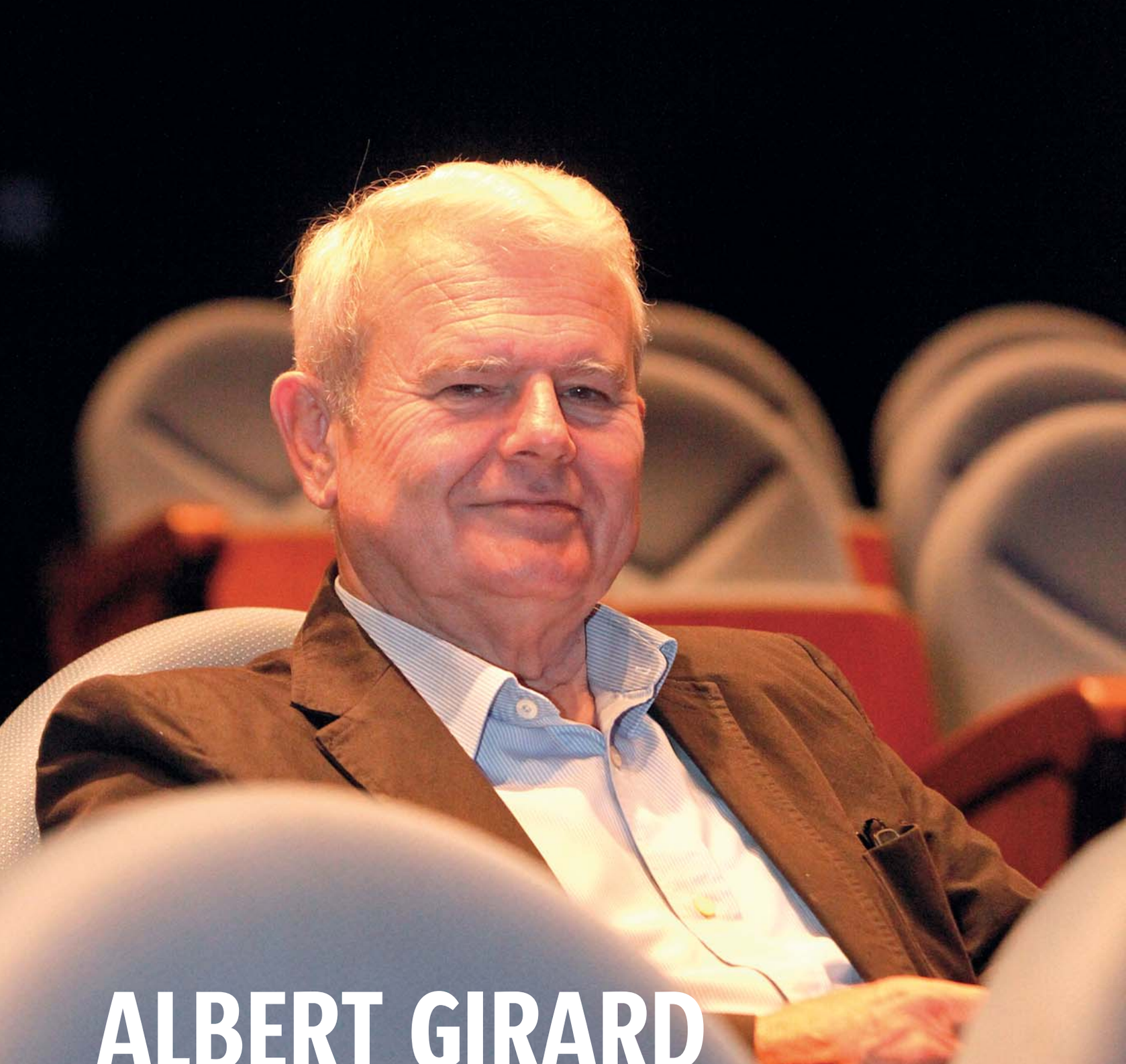

ALBERT GIRARD
LES VACANCES D'UN « SERVITEUR »

Il est l'un de ceux qui ont travaillé d'arrache-pied pour équiper Martigues, depuis les années 70 jusqu'à nos jours. L'ancien secrétaire général de mairie tire sa révérence, mais nous ne l'avons pas laissé partir sans qu'il nous laisse son témoignage. Retour sur quarante ans de carrière

MICHEL MAISONNEUVE // FRANÇOIS DÉLÉNA

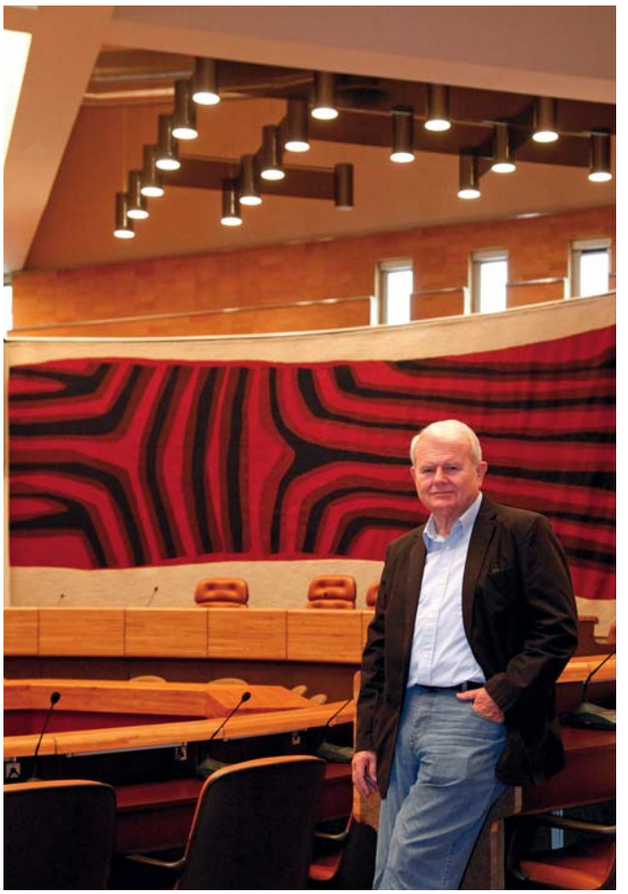

Entré dans les années 70 à l'Urbanisme, Albert Girard est devenu secrétaire général de mairie en 1992, après une longue collaboration avec Louis Sammut.

Albert Girard est peu connu des habitants de Martigues. D'ailleurs, il n'aime guère qu'on parle de lui, mais fallait-il passer sous silence le travail d'un homme qui, durant quarante ans, s'est voué à l'équipement et à la modernisation de Martigues ? Secrétaire général des services municipaux, il prendra sa retraite en janvier et l'aurait fait en toute discrétion si *Reflets* n'avait pas toqué à sa porte.

C'est en 1972 qu'Albert Girard commence à travailler pour Martigues dans le cadre d'un stage prévu au cursus d'Économie qu'il effectue à Aix-en-Provence. Ce stage, il le fait au Bureau du Plan et de l'Urbanisme. Sa rencontre avec Louis Sammut, qui est alors l'un des deux secrétaires généraux (avec Philippe Delangle) sera déterminante : « *C'est lui qui m'a convaincu de travailler pour une collectivité locale. Durant le stage, je me suis occupé de questions foncières. Après le service militaire, je suis revenu à Martigues en 1973, toujours à l'Urbanisme. J'ai été chargé, avec Gilbert Fabre, de créer une société d'économie mixte d'aménagement* ».

Cette société s'appelait la Semavim. Elle a eu une très grande importance dans le développement de Martigues : la Zone industrielle Martigues-Sud, la Zac de Canto-Perdrix, le parc Julien Olive, la zone commerciale des Étangs et bien d'autres équipements, dont des écoles et des gymnases, voilà ce qu'on doit à la Semavim. Elle a fusionné en 1998 avec la Semivim, la société qui gère le parc locatif de la Ville de Martigues.

Un métier ? Non, dix !

Ces Sociétés d'Économie Mixte, détenues majoritairement par des intérêts publics, sont un outil dont les urbanistes des années 70 vont largement se servir : « *Nous en avons créé jusqu'à sept, à Martigues. Les SEM nous ont permis de mener à bien un grand nombre de réalisations. C'était passionnant de voir se construire les crèches, stades, lycée… d'élaborer des programmes et de les voir se concrétiser. Nous avions des subventions de l'État à l'époque, mais il fallait des projets solides pour les obtenir. La politique d'acquisitions foncières de la Ville a grandement facilité la modernisation de Martigues, car nous avions les terrains nous permettant de construire tous ces équipements* ».

Les anciens cadres municipaux parlent volontiers « *d'urgence* », de « *frénésie* », lorsqu'ils évoquent les années où la croissance de Martigues a connu une véritable explosion. Et où l'on ne comptait plus les heures de travail… Albert Girard, lui, a toujours gardé la tête froide : « *Les qualités premières d'un fonctionnaire sont le sérieux et l'opiniâtreté. C'est trop facile de laisser filer un dossier qui pose problème. Il ne faut pas lâcher. Il faut défendre son dossier et se faire un point d'honneur de ne pas revenir dans une réunion sans avoir une solution à proposer* ». On s'en doute, Albert Girard a une haute idée du service public. À la fin de sa carrière, il se définit comme un « *serviteur du service public* ». En 1978, Louis Sammut, dont le nom reste lié à l'équilibre de la ville, disparaît. Albert Girard reprend naturellement le flambeau ; il devient alors secrétaire général adjoint et c'est en 1992 qu'il occupe le secrétariat général.

Un métier ? Non, dix ! « *Martigues, c'est l'industrie, l'agriculture, la pêche, on a même eu une mine de gypse. Louis Sammut disait : " Il n'y a que les Alpes qu'on n'a pas ! " Tant de facettes, tant d'aspects, de dossiers différents à aborder, il n'y avait pas de quoi s'ennuyer.* »

C'est la raison pour laquelle Albert Girard n'est jamais parti. Il y en a une autre, assez importante : « *L'honnêteté des élus est très forte à Martigues. Elle l'a toujours été, hier comme aujourd'hui. Je pense que c'est cela qui a assuré la durée politique dans cette ville. Et c'est pour cela que je suis resté.* » Albert Girard ne craint pas de s'ennuyer à l'avenir. Actif, curieux, aimant les voyages, le rugby, le cinéma, il a l'air plus décontracté que jamais. Une nouvelle vie commence pour lui. ■

L'ENFANT SPECTATEUR
LE CINÉMA, UNE EXPÉRIENCE

Des tout-petits jusqu'aux lycéens, le cinéma Jean Renoir initie les élèves martégaux au septième art. Projections de films, ateliers de réalisation de courts-métrages en dessins d'animation… Une vraie mission d'éducation artistique et culturelle ! De quoi susciter la vocation, de futurs petits réalisateurs

SOAZIC ANDRÉ // FRÉDÉRIC MUNOS

Entre les séances de projection au cinéma Jean Renoir et les ateliers cinéma à l'école... Il y a de quoi devenir cinéphile averti !

Si tu ne viens pas au cinéma, le cinéma viendra à toi ! Derrière la phrase « *Maman, on est allé au cinéma aujourd'hui !* » se cache un dispositif national appelé École et cinéma divisé en quatre sections : Ciné et petits, École et cinéma, Collège et cinéma et pour finir Lycéens et apprentis au cinéma. Initié par ministère de la culture et mis en place dans les Bouches-du-Rhône en 1995, ce dispositif est mis en œuvre sur notre territoire par le cinéma d'Art et Essai Jean Renoir en lien avec la Ville et l'Éducation nationale.

Près de 1500 élèves et leurs enseignants se rendent, chaque année, dans la salle obscure du Renoir pour y découvrir trois films choisis parmi une filmographie établie par le dispositif. Découvrir une salle de cinéma pour les plus petits, la magie d'une image projetée sur grand écran, apprendre à être spectateur, développer l'esprit critique aux plus grands, leur faire prendre conscience de la diversité cinématographique mondiale tels sont les objectifs de l'opération : « *Le cinéma, c'est différent du canapé,* explique Catherine Mallet, coordinatrice pédagogique jeune public au sein du Renoir. *Il y a l'obscurité, on est tous là pour la même chose, partager un moment. Il y a les réactions dans la salle, un sentiment que l'on partage tous ensemble mais avec une perception différente.* » Et c'est avec un vieux Buster Keaton, *Le cameraman*, en noir et blanc et muet de surcroît, que les élèves du collège Marcel Pagnol ont commencé l'année scolaire. Mickaël, lui, a un peu de mal avec le muet. Quant à Hibrahim, il a apprécié les talents de cascadeur de l'acteur américain.

Shyrin, élève de sixième, a aimé l'histoire d'amourrrr... : « *C'est différent du cinéma habituel. Il n'y a pas de paroles et tout est dans le regard et dans les gestes. En classe, en rentrant, on va travailler sur ce film et partager nos idées. Ces séances cinéma nous font réfléchir tout en passant un bon moment* »

« De vrais professionnels »

Car, autre pan de cette opération, une étude est effectuée en classe sur des supports fournis où mise en scène, scénario, plans séquences sont disséqués : « *C'est aussi l'occasion*, ajoute Éric Cohen, professeur d'histoire géographie, *de leur faire travailler le français ou l'écriture, faire des recherches sur internet et les ouvrir sur autre chose que ce qu'ils voient au quotidien.* »

À noter que les enseignants, eux-mêmes, reçoivent une formation pour travailler le prolongement pédagogique qu'ils souhaitent apporter à la séance. Et pour mettre vraiment la main à la pâte rien de mieux que les ateliers cinéma ! Cet autre dispositif existe depuis quinze ans et accompagne, chaque année, une classe martégale dans la réalisation d'un petit film d'animation. Papier découpé, peinture animée, pâte à modeler... Cinq semaines de travail, sous l'œil d'un professionnel de l'association L'équipée, sont nécessaires à l'élaboration de l'oeuvre : « *L'intervenant est là pour les guider car il y a beaucoup de contraintes techniques,* poursuit Catherine Mallet. *Ce sont de vrais professionnels qui vont permettre de réaliser un bon travail, avec le souci du cadrage, de la lumière... Nous préférons que le film dure deux minutes et qu'il soit de qualité. Et surtout, il faut que cela reste le film des enfants, on respecte leur idée et leur univers.* »

« *Le trou mystérieux* » tel était le titre du dernier court-métrage réalisé par les élèves de CM1 de l'école Louise Michel. Les enfants ont créé l'affiche, la musique, la jaquette du DVD, ont dessiné le making off et ont même fait les cartons d'invitation pour le grand soir de la projection finale, sur grand écran ! Car là est aussi l'intérêt : que les films soient visionnés par le plus grands nombres de spectateurs, à commencer par les familles. Quinze courts-métrages ont déjà été réalisés... De quoi faire un petit festival, non ? ■

Jean.renoir1@club-internet.fr
www.enfants-de-cinema.com

PRENONS LE TEMPS

ENGAGEMENT
LES ASSOC' À L'HONNEUR !

Une centaine d'associations était conviée lors de la journée qui leur était dédiée en septembre dernier. Tous les secteurs étaient représentés : la culture, l'humanitaire, le sport… Si chacune est venue présenter ses activités, toutes étaient aussi là pour lancer un appel aux Martégaux : celui de la recherche de bénévoles. Un petit geste pour de grandes actions

GWLADYS SAUCEROTTE // FRANÇOIS DÉLÉNA

AGENDA ET SERVICES

« RÉSONANCES »

Le musée Ziem accueille des œuvres du Fonds régional d'art contemporain de Marseille jusqu'au 13 janvier 2013

© DR

Hans Hartung. T1980-R26, 14 octobre 1980. Collection FRAC PACA. Copyright ADAGP, Paris 2012.

Mettre en résonance, comparer et faire dialoguer les artistes que le musée Ziem et le Fonds régional d'art contemporain de la région PACA ont en commun, c'est l'idée de la nouvelle exposition présentée à Martigues jusqu'au 13 janvier et intitulée « Résonances ». L'occasion de découvrir la variété du travail réalisé par trente artistes contemporains différents, dont certains de la région, présents dans les deux collections : Autard, Fromanger, Cremonini ou encore Viallat. Des noms se rattachant plus ou moins à des courants artistiques qui, pour certains, sont devenus historiques, comme Support-Surface ou la Figuration narrative.

Un bain coloré d'œuvres marquées par la rupture et la contestation. « *Dans l'art, il y a eu un moment de remise en question de l'objet tableau avec le refus du chassis, du pinceau, le refus de la figuration*, explique Aurélien Gonzales, adjoint du patrimoine au musée Ziem. *Les artistes comme Viallat utilisaient des toiles libres, une peinture beaucoup plus fluide, et vont représenter et signifier autrement. C'est propre à cette période qui date des années 60 aux années 80. Au milieu de tout ça, il y a quand même des œuvres particulièrement figuratives. Donc on a vraiment les deux aspects : autant l'art dit abstrait que l'art figuratif.* »

Claude Viallat et Christian Jaccard d'un côté, Leonardo Cremonini ou Hervé Télémaque de l'autre, deux mondes que l'exposition fait se rencontrer. Sans oublier les œuvres exceptionnelles qui ont été prêtées par le FRAC pour l'occasion : celles d'Antoni Tàpies, Antoni Clavé ou encore Hans Hartung au rez-de-chaussée. « *Une invitation à entrer dans des mondes ni tout à fait étrangers, ni tout à fait familiers* », résume France Paringaux, responsable du service des publics et de la diffusion de la collection du FRAC. Une expérience culturelle à ne pas rater ! // **CAROLINE LIPS**

MUSÉE ZIEM
ENTRÉE GRATUITE – 04 42 41 39 60

Autour de l'exposition

- Lundi 19 novembre à 17 h 30 à l'Hôtel de Ville : « *Une histoire de l'art vidéo* » par Nicolas Féodoroff.
- Vendredi 23 novembre à 12 h 15 : déjeuner au musée et commentaire détaillé d'une œuvre. Inscription obligatoire au 04 42 41 39 50.
- Dimanche 25 novembre à 16h : Visite commentée, traduite en langue des signes française.
- Jeudi 29 novembre à 18h au musée : bistrot philo sur l'art contemporain animé par Marc Rosmini.
- Mardi 4 décembre à 20 h 30 au cinéma Jean Renoir : soirée spéciale art vidéo.
- Jeudi 13 décembre à 18 h 30 au musée : spectacle de danse contemporaine.

© DR

Joël Kermarrec, Raie avec papier buvard et papier reliure.

SALLE PRÉVERT

CINÉMA

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

C'est la 13e édition du mois du documentaire en novembre. Près de 3 000 projections dans le monde, en France et à Martigues ! L'occasion de donner une visibilité à des œuvres souvent méconnues du grand public, car rarement distribuées, avec comme thème cette année : « *Filmer la musique* ». Des films documentaires à visionner à la médiathèque, ou à emprunter, au cinéma Jean Renoir ou à l'espace cinéma Prosper Gnidzaz pendant tout le mois.

SALLE PRÉVERT

THÉÂTRE

TRILOGIE MARTÉGALE

Un morceau d'histoire martégale vu à travers trois portraits qui font l'objet de cette réalisation théâtrale de la compagnie *L'Ombre Folle* : Laurent Di Lorto, qui fit carrière à l'OM, Jean Galanakis ancien plongeur, pêcheur, sauveteur et enfin Marius Vallakiles qui fut patron des « calens » et prud'homme pêcheur. Un spectacle avec comédiens, danseurs, musiciens.

LE SAMEDI 24 NOVEMBRE À 20 H 30 – SALLE PRÉVERT
RENSEIGNEMENTS AU 06 75 15 35 09

EN BREF

Opéra et ballet au ciné

Le Palace retransmet « *La fille du pharaon* », ballet du Bolchoï, le 25 novembre à 16 h. Pour les amateurs d'opéra, « *La Clémence de Titus* » de Mozart sera diffusé le 1er décembre à 19 h. Suivra « *Un bal masqué* », l'opéra de Verdi, le 8 décembre à 19 h, et « *Aïda* », le 15 décembre à 19 h.
Renseignements au 04 42 81 46 07 – Tarifs : de16 à 27 euros.

Ça va swinguer !

Un « tchatche N'Roll » spécial soul et funk le 20 novembre à 18 h 30 à la médiathèque avec le groupe FSB Fashion Soul Band. Le 30, un « T'es à l'écoute » qui invite à partir de 18 h 30 le musicien poly instrumentaliste, Dimitri Zambrackis.
Entrée gratuite, réservation conseillée au 04 42 80 27 87.

4e concert RESF

RESF organise son concert annuel contre le racisme et pour la régularisation des sans papiers le 17 novembre, à 18 h 30, à la salle du Grès. Trois groupes: *Déclic*, du reggae français, *L'homme parle*, du hip hop électro et la formation *Akassa production*. **Prix d'entrée libre**

LA HALLE

ÉVÉNEMENT

C'EST DÉJÀ NOËL !

Le village de Noël s'installe sur un nouveau site cette année : le jardin public de Ferrières, du 30 novembre au 24 décembre pendant les week-ends et les vacances scolaires, de 10 h à 19 h. Plus de 40 chalets en bois, avec des articles d'artisanat, de décoration, gastronomie… Et des animations festives, spectacles, maquillage, jeux et contes pour les enfants. Peu avant, c'est le 27e Noël artisanal de Martigues qui revient sous La Halle du 23 au 25 novembre. Cette année, 170 exposants sont attendus. La plupart sont des créateurs en artisanat d'art et en gastronomie.

23/11 : 14 H/20 H, 24/11 : 10 H/20 H
25/11 : 10 H/19 H – 3,50 EUROS

EN BREF

Concours de crèches

Du 7 novembre au 16 décembre inclus, la Capouliero reçoit les inscriptions pour son traditionnel concours de crèches provençales ouvert aux particuliers et aux écoles. Tous les jours ouvrables de 15 h à 18 h 30, sauf le mercredi.
Contact : 04 42 81 78 20

Fête de la Saint-Jacques

Le 18 novembre, au gymnase des Salins à 12 h, la Jeune lance martégale organise un repas autour de la Saint-Jacques au profit de la lutte contre le cancer. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'Institut Paoli Calmettes de Marseille.
Réservations au 06 63 14 70 69

COUP DE CŒUR

JEUDI 15 NOVEMBRE
THÉÂTRE
L'entêtement
/// 20 h 30 / les Salins / Martigues / 04 42 49 02 00

VENDREDI 16 NOVEMBRE
THÉÂTRE
L'entêtement
/// 20 h 30 / les Salins / Martigues / 04 42 49 02 00

SAMEDI 17 NOVEMBRE
ÉVÉNEMENT
Loto du Comité des fêtes de Carro
/// 16 h / Maison de Carro / Martigues / 04 42 80 73 61
ÉVÉNEMENT
Hommage à Aragon
/// 14 h 30 / Forum de la médiathèque / Martigues / 04 42 80 27 97

LUNDI 19 NOVEMBRE
CONFÉRENCE
Une histoire de l'art vidéo
/// 17 h 30 / Hôtel de ville / Martigues /

MARDI 20 NOVEMBRE
CONFÉRENCE
L'histoire de martigues, de la fin du Moyen Âge au siècle des lumières
/// 18 h 30 / Hôtel de ville / Martigues / 04 42 44 30 65
DANSE
Tragédie, d'Olivier Dubois
/// 20 h 30 / les Salins / Martigues / 04 42 49 02 00

JEUDI 22 NOVEMBRE
CONFÉRENCE/DÉBAT
La croissance, qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ?
/// MJC / Martigues / 04 42 07 05 36

SAMEDI 24 NOVEMBRE
DANSE
Soirée Milonga
/// 21 h / studio K'danse / Martigues / 04 42 49 20 01

LUNDI 26 NOVEMBRE
ÉVÉNEMENT
Loto du Lion's club Martigues
/// 18 h / Gymnase des Salins / Martigues /

SAMEDI 15 DÉCEMBRE
ÉVÉNEMENT
Loto du Comité des fêtes de Carro
/// 16 h / Maison de Carro / Martigues / 04 42 80 73 61
THÉÂTRE JEUNE PUBLIC
Sur le chemin de Noël
/// 15 h / forum de la médiathèque / Martigues / 04 42 49 02 60

MUSIQUE THÉÂTRE SORTIE DANSE EXPOSITION DÉBAT, CONFÉRENCE ÉVÉNEMENT CINÉMA SANTÉ

PERMANENCES

ÉLUS MUNICIPAUX

M. GABY CHARROUX
Député-Maire de Martigues,
sur rendez-vous en mairie
04 42 44 34 80

M. HENRI CAMBESSÉDÈS
1er Adjoint au maire délégué à l'administration générale, au personnel et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à la participation des citoyens à la vie local,e
sur rendez-vous en mairie
04 42 44 30 96

MME ÉLIANE ISIDORE
Adjointe aux sports,
sur rendez-vous en mairie
04 42 44 36 65

M. JEAN-PIERRE RÉGIS
Adjoint à l'urbanisme,
sur rendez-vous en mairie
04 42 44 34 58

M. JEAN GONTÉRO
Adjoint aux travaux et marchés publics,
les 2e et 4e jeudis du mois,
sur rendez-vous en mairie
04 42 44 30 88

M. ALAIN SALDUCCI
Adjoint au tourisme, animations, commerce, artisanat,
sur rendez-vous
04 42 44 30 85

MME ANNIE KINAS
Adjointe à l'enfance et à l'enseignement,
sur rendez-vous en mairie
04 42 44 30 20

MME SOPHIE DEGIOANNI
Adjointe à l'environnement et au développement durable,
sur rendez-vous,
04 42 44 30 85

MME FRANÇOISE EYNAUD
Adjointe aux affaires sociales, à la solidarité,
sur rendez-vous
04 42 44 32 02

M. FLORIAN SALAZAR-MARTIN
Adjoint à la culture,
sur rendez-vous en mairie
tous les mercredis après-midi
04 42 44 31 33

MME LINDA BOUCHICHA
Adjointe à la jeunesse,
sur rendez-vous, Maison de la jeunesse Paradis saint-Roch
04 42 41 63 77

MME FRANÇOISE PERNIN
Adjointe à la prévention et à la sécurité civile,
sur rendez-vous en mairie
04 42 44 34 58

M. VINCENT THÉRON
Adjoint au logement,
sur rendez-vous en mairie
04 42 44 34 36

MME MARGUERITE GOSSET
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance,
sur rendez-vous en mairie
04 42 44 34 50

ADJOINTS DE QUARTIER

M. ANTONIN BREST
Carro, La Couronne,
sur rendez-vous le mercredi matin de 10 h à 11 h, annexe de La couronne
04 42 80 72 69

MME JOSETTE PERPINAN
Lavéra

M. CHRISTIAN AGNEL
Croix-Sainte, Saint-Jean

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique,
le vendredi 16 novembre à 17 h 45 en mairie

PRÉSIDENT(E)S DE CONSEIL DE QUARTIER

MME JOSETTE PERPINAN
Lavéra, sur rendez-vous
04 42 44 34 50

M. CHRISTIAN AGNEL
Croix-Sainte et Saint-Jean,
sur rendez-vous
les 1er et 3e vendredis du mois de 15 h à 17 h en mairie annexe de Croix-Sainte
04 42 80 13 87

M. ALAIN SALDUCCI
Les Vallons, sur rendez-vous
04 42 44 30 85

MME FRANÇOISE EYNAUD
Notre-Dame des Marins, dernier mardi du mois à la Maison de quartier à partir de 17 h
04 42 44 32 02

M. JEAN GONTÉRO
Saint-Julien, le 1er jeudi du mois à 17 h 30, à la Maison pour tous sur rendez-vous
04 42 44 30 88

M. ALAIN LOPEZ et MME SANDRINE FIGUIÉ
Ferrières centre, le 1er mercredi du mois à la Maison E. Cotton, de 16 h à 18 h, au 04 42 41 63 48

M. HENRI CAMBESSÉDÈS
Saint-Pierre et Les Laurons,
sur rendez-vous
au 04 42 44 30 96

MME SANDRINE SCOGNAMIGLIO
Mas de Pouane,
sur rendez-vous
au 04 42 44 30 39

M. DANIEL MONCHO
Ferrières nord,
sur rendez-vous
au 04 42 44 30 85

M. ROGER CAMOIN
Hôtel de Ville,
sur rendez-vous
au 04 42 44 34 58

MME MARYSE VIRMES
L'Île,
sur rendez-vous
au 04 42 44 34 50

MME SOPHIE DEGIOANNI
Jonquières est,
sur rendez-vous
au 04 42 44 30 85

M. VINCENT THÉRON
Touret de Vallier et Figuerolles,
sur rendez-vous
au 04 42 44 34 36

M. JEAN-PIERRE RÉGIS
Jonquières ouest,
sur rendez-vous
au 04 42 44 34 58

M. PAUL LOMBARD
Jonquières centre,
sur rendez-vous
au 04 42 44 35 49

MME FRANÇOISE PERNIN
Jonquières centre,
sur rendez-vous
au 04 42 44 34 58

MME LINDA BOUCHICHA
Boudème-Les Deux Portes,
sur rendez-vous
au 04 42 44 32 67

MME CHARLETTE BÉNARD
Barboussade-Escaillon,
sur rendez-vous
au 04 42 44 34 50

MME NATHALIE LEFEBVRE
Canto-Perdrix et Les quatre vents,
renseignements
au 04 42 44 31 55

M. FLORIAN SALAZAR-MARTIN
Paradis Saint-Roch,
renseignements
au 04 42 44 34 35

ÉTAT CIVIL SEPTEMBRE 2012

BONJOUR LES BÉBÉS

Jérémie BAUTZ
Nathan COSSÉ
Nazim ATMANI
Éva CHARKOWSKY
Thyméo SÈDE
Faustine TARDY
Andréa DUPORGE
Marwa SEDDIKI
Samy BENHAMZA
Nélia DIAB
Adam LETLAT
Carla M
Ange MUNOZ-GONZALEZ
Evan CONTIES
Ilyes BELGUEBLI
Amine ZERBIB
Héloïse GILLE
Sofia BIAR
Mathéo MULA MOULLARD
Louane GARCIA
Ryan GAVAZZI
Thiago SANTIAGO
Kassym DEKKICHE
Liam GREZES
Kayna BEZAHAF
Mandy VERNASSA
Clara SALDUCCI
Elisio CHASSAGNE
Dany ADJAOUD
Gabriel FARINA
Lucas DELWARDE
Mathis RAZAFIMAHEFA
Amandine BRIONNE TIBERI
Marlon MONLOUIS-BONNAIRE
Romane GRANIER
Tom MARTIN
Léo MARTIN
Léna PALMIERI
Rayan BELKADI
Fantine DUCATTEAU
Emilie DUCATTEAU
Alain MATEVOSSYAN
Alya BENZEGHDA

Reflets s'associe à la joie des heureux parents.

ILS S'AIMENT

Mélanie PESCI
et Jean-Sébastien LAURIA
Nathalie ETERNO
et Jonathan CARUANA
Isabelle PASERO
et Jean-Michel FICHET
Naomi MULDER
et Vincent MATHIEU
Martine ZARBO
et Olivier CORIA
Julie FOSSAT
et Grégory RENUCCI
Johanna COUTURIER
et Vincent VALLIERE
Samira TOURI
et Adel GOUISSEM
Lila OUZENADJI
et Laurent GARCIA
Carmen RODRIGUEZ
et Jonathan RODRIGUEZ
Ilhem BEN TOUATI
et Karim BOUTALDI
Marion LAVAIL et Luccas ALT
Marine BRUAS et Jérôme PELLÉ
Fabienne ROUBIEU
et Rémi ROCHE
Naïs BOZONNAT
et Julien PAPACHRISTOU
Géraldine LAPALUS
et Julien SASSANO
Sara LEFRANCOIS
et Grégory BEAUJANNOT

Reflets adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Marthe DEPEYRE
née NAVELLE
Angéla MORALES
née LOPEZ
Joseph GOMEZ
José LLAMOSAS
Geneviève LAROCHE
née LIÉVAUX
Robert GAUDILLAT
Joseph KHODJA
Marie POVÉDA
née GARCIA
Alain VILLARET
Patrick DESER
Rekia AOUAR
née ZITOUNI
Rosette POULET
née FRANCÈS
Jean-Pierre VIAL

Reflets présente ses sincères condoléances aux familles.